

Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif – MAS/UNICEF – Tunisie

Client : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Rapport Initial

Plan Eval SPRL - Chef de File

Vision Development - Partenaire Local

19 juillet, 2021
v. 5

Table de matières

1. Introduction	1
2. Contexte	1
3. Évaluabilité du Programme	7
4. Objectifs de l'Évaluation	9
5. Utilisateurs de l'Évaluation	9
6. Cadre d'Évaluation	10
7. Théorie du Changement	10
8. Critères et Questions d'évaluation	12
9. Méthodologie d'évaluation	15
10. Revue de documentation - considérations initiales	17
11. Analyse des données	19
12. Limitations et Gestion du Risque	23
13. Chronogramme d'Activités	26
14. Bibliographie	29
15. Annexes	31
ANNEXE I. Matrice d'Évaluation	31
ANNEXE II. Protocole de collecte de données	42
ANNEXE III. Liste de personnes. Phase Initiale - Entretiens avec parties prenantes	50
ANNEXE IV. Guides d'Entretiens - KII	51
ANNEXE V. Guides d'Entretiens – Groupes de Discussion avec Familles	55
ANNEXE VI. Guides d'Entretiens – Enquête téléphonique auprès des familles	60
ANNEXE VII. Guides d'Entretiens - Focus Groups auprès des travailleurs sociaux	63
ANNEXE VIII. Formulaire de consentement écrit pour les FGD et les entretiens en personne	67
ANNEXE IX. Formulaire de consentement pour les parents ou tuteur des enfants participant aux FG	69
ANNEXE X. Contrôle de qualité	71
ANNEXE XI. Plan de soutien	73

Liste de Tableaux

<i>Tableau 1. Seuils nationaux de pauvreté selon le milieu</i>	2
<i>Tableau 2. Taux de pauvreté selon le milieu</i>	2
<i>Tableau 3. Taux de pauvreté selon la région</i>	2
<i>Tableau 4. Projection de la population (0-19 ans) 2020-2022</i>	4
<i>Tableau 5. Caractéristiques économiques de la population par gouvernorat</i>	5
<i>Tableau 6. Cadre d'Évaluation</i>	10
<i>Tableau 7. Objectif, résultat et « outputs »</i>	11
<i>Tableau 8. Questions d'évaluation selon le niveau de résultats</i>	14
<i>Tableau 9. Critères d'Évaluation et Méthode de collecte de données</i>	16
<i>Tableau 10. Limitations et Gestion du Risque</i>	23
<i>Tableau 11: Matrice d'Évaluation</i>	31
<i>Tableau 12. Répartition de la population totale des familles bénéficiaires 0-5 ans selon la région et le type de bénéficiaire</i>	43
<i>Tableau 13. Répartition de l'échantillon des familles (0-5 ans) selon la région et le type de bénéficiaire</i>	43
<i>Tableau 14. Répartition de la population totale des familles bénéficiaires 6-18 ans selon la région et le type de bénéficiaire</i>	43
<i>Tableau 15. Répartition de l'échantillon des familles (6-18 ans) selon la région et le type de bénéficiaire</i>	44
<i>Tableau 16. Entretiens initiaux – liste de personnes</i>	50

Liste d'Acronymes

AMG	Assistance Médicale Gratuite
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement
CAD	Comité d'aide au développement Assistance
CNAM	Caisse nationale d'Assurance Maladie
CNSS	Caisse nationale de Sécurité Sociale
CR	Compte-Rendu
FG	Focus Group (Groupe de discussion)
GBO	Gestion Budgétaire par Objectifs
GE	Gestionnaire de l'Évaluation
GFP	Système de Gestion des Finances Publiques
INS	Institut National de la Statistique
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
KII	Key Informant Interview
MAS	Ministère des Affaires Sociales
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

PNAFN	Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPAS	Programme pour les Allocations Scolaires
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNISLP	Stratégie Nationale d'Inclusion Sociale et de Lutte contre la Pauvreté en Tunisie
TdR	Termes de Référence
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

1. Introduction

Ce rapport initial est le résultat d'une série d'entretiens initiaux et d'une revue de documentation initiale visant à définir de manière plus détaillée la méthodologie pour l'évaluation du programme "Investir dans le Capital Humain grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif" mis en œuvre par l'UNICEF pour soutenir le Ministère des Affaires Sociales (MAS) en ce qui concerne la mise en place d'un système de protection sociale intégré et sensible aux besoins des enfants.

2. Contexte

Le Programme de transferts monétaires aux familles vulnérables dans le cadre de la pandémie de Covid-19 s'inscrit dans le contexte local complexe et urgent de l'atténuation des effets socio-économiques négatifs de la pandémie.

Dans les dernières années, l'UNICEF Tunisie et ses partenaires financiers travaillent en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales pour produire des connaissances et proposer la mise en œuvre de réformes structurelles et de réseaux de protection sociale pour lutter contre la pauvreté des enfants, y compris le développement d'un socle national de protection sociale et l'introduction progressive d'une allocation universelle pour les enfants âgés de 0 à 18 ans afin qu'ils développent leur capital humain.

En ce sens, les transferts monétaires complémentaires soutenus par la *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (KfW) permettent la mise en œuvre anticipée du soutien financier proposé aux enfants de 0 à 5 ans issus de ménages pauvres et vulnérables, au montant recommandé de 30 dinars par mois par enfant visant à réduire la pauvreté.

La pauvreté reste un concept difficile à définir. Une situation à la fois économique et sociologique, la pauvreté monétaire existe si la dépense totale ou la consommation par tête dans une famille est inférieure à un niveau prédéterminé appelé seuil de pauvreté. L'estimation de la pauvreté en Tunisie est faite par l'Institut National de la Statistique (INS) et le seuil de pauvreté tient compte des modes de consommation des Tunisiens et du coût de la vie dans les différents lieux de résidence à savoir, les milieux communaux (urbain) et non communaux (rural).

Après la Révolution¹, plusieurs questions se sont posées sur le problème de la fiabilité de l'information donnée par l'INS sur la pauvreté. Suite à cela, l'INS a entrepris une revue complète et une mise à jour de sa méthodologie de mesure de la pauvreté et, en 2015, a établi **les dépenses de consommation des ménages effectuées par personne et par an à 3871 dinars**². Les **seuils nationaux de pauvreté** par personne et par an, désignant le niveau de consommation minimum au-dessous duquel une personne est considérée comme pauvre, ont été estimés pour chacun des milieux en tenant compte des modes de consommation des Tunisiens et du coût de la vie dans les différents lieux de résidence, comme suit :

¹La révolution du jasmin (ثورة الياسمين) entre décembre 2010 et janvier 2011.

²Dont environ 30% consacrés aux produits alimentaires, 26,6% au logement, l'électricité et l'eau.

Tableau 1. Seuils nationaux de pauvreté selon le milieu (dinars)

Milieu	Pauvreté	Extrême pauvreté
Métropolitain	1878	1085
Communal	1703	1050
Non-communal	1501	952
Tunisie	1706	1032

Source : INS, 2015

Par la suite, le taux de pauvreté, *i.e.* le pourcentage de ménages affichant des dépenses inférieures au seuil de pauvreté, se présentent comme suit :

Tableau 2. Taux de pauvreté selon le milieu

Milieu	Taux de pauvreté extrême	Taux de pauvreté global
Communal	1,2	10,1
Non-communal	6,6	26,0
Tunisie	2,9	15,2

Source : INS, 2015

Il est important de souligner que les taux de pauvreté varient considérablement entre les régions et les gouvernorats de Tunisie. Les disparités géographiques sont assez remarquables:

Tableau 3. Taux de pauvreté selon la région

Région	Taux de pauvreté extrême	Taux de pauvreté global
Grand Tunis	0,3	5,3
Nord-est	1,6	11,6
Nord-ouest	6,4	28,4
Centre-est	1,9	11,5
Centre-ouest	8,4	30,8
Sud-est	3,0	18,6
Sud-ouest	2,6	17,6
Tunisie	2,9	15,2

Source : INS, 2015

En outre, la cartographie de l'incidence de pauvreté dans le pays indique qu'il existe une forte concentration de pauvreté dans le **Centre-ouest et le Nord-ouest** de la Tunisie et que les taux de pauvreté peuvent varier considérablement entre les délégations d'une même région. Par exemple, au Nord-ouest l'incidence de pauvreté en El-Rouhia est de 40,7 %, en

Sakiet Sidi Youssef, 39,7 % et en Jendouba Sud, 10,7% et ces disparités touchent toutes les régions dans le pays³.

Si l'extrême pauvreté est quasi-absente dans les villes du Grand Tunis, Nabeul au Nord-est et Monastir et Sfax au Centre-est, elle est relativement importante dans les gouvernorats de Kairouan (10.3%) ou de Kasserine (10.2%) au Centre-Ouest.

En termes de pauvreté, le gouvernorat de Kairouan affiche l'incidence la plus élevée : 34.9% suivie du Kef, au Nord-Ouest, à 34.2% et de Kasserine, 32.8%⁴.

En Janvier 2019, la Tunisie a voté une loi réformant son système d'assistance sociale et a établi l'Amen Social. Grâce à la loi de l'Amen social n°10 de 2019, le Ministère des Affaires Sociales dispose d'une référence juridique en matière de programmes d'aides sociales dans le cadre d'une nouvelle vision qui prend en compte la pauvreté à dimensions multiples et fixe de nouvelles bases en vue d'élargir l'accès à la protection sociale.

Amen Social est le nouveau programme parapluie de protection sociale qui vise à améliorer les conditions de vie des familles pauvres, à leur permettre d'accéder aux services de base de santé, d'éducation, de formation professionnelle, d'emploi, de logement et de transport. Il a également pour objectif de renforcer les mécanismes d'intégration et d'autonomisation économique, de consacrer le principe de *compter sur soi* et d'intégrer les programmes PNFAN, AMG1 et AMG2.

Le Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses (PNAFN) constitue le principal programme de transferts sociaux monétaires en faveur des ménages pauvres tunisiens et est le programme les plus étendu en termes de population couverte et de diffusion géographique. Le nombre de ménages bénéficiaires a augmenté de 100.000 en 2010 à environ 285.000 en 2019. Le montant du transfert est de 180 dinars par ménage par mois. Un montant additionnel de 10 dinars par enfant par mois est octroyé au ménage pour chaque enfant en âge scolaire (6 à 18 ans) dans le cadre du Programme pour les Allocations Scolaires (PPAS).

Le système de protection sociale en santé tunisien dispose de deux régimes : (i) l'assurance maladie obligatoire couvrant les travailleurs et les retraités ainsi que leurs ayants-droit ; et (ii) l'assistance médicale gratuite (AMG) pour la population pauvre et vulnérable.

Le programme d'Assistance Médicale Gratuite (AMG) a deux composantes : la gratuité des soins et d'hospitalisation (AMG1), et les tarifs réduits de soins et d'hospitalisation (AMG2).

Les critères d'éligibilité du PNAFN reposent sur le même système d'éligibilité que l'AMG1: le niveau de revenu du ménage, l'incapacité de travail du chef du ménage et la présence dans le ménage de membres ayant un handicap ou une maladie chronique, ce qui signifie que près de 90% des familles PNAFN sont également bénéficiaires de AMG1.

Les critères de sélection des familles bénéficiaires de l'AMG1 sont: un revenu annuel *per capita* ajusté ne dépassant pas 585 DT, l'incapacité de travailler de l'ensemble des

³ Bechir, Riadh. *La pauvreté et les disparités régionales et locales en Tunisie, une analyse statistique*. Observatoire de la Francophonie économique, Université de Montréal, 2019.

⁴ *Carte de la pauvreté en Tunisie*. L'Institut National de la Statistique de la Tunisie / Banque Mondiale. Septembre 2020.

membres de la famille, l'absence de père de famille, l'absence de soutien familial, l'absence de couverture des besoins essentiels, le handicap et/ou la maladie chronique d'un membre de la famille, des conditions de vie dégradées.⁵

Les critères d'éligibilité à l'AMG2 sont basés sur le revenu annuel et la composition familiale, dont le montant ne doit pas dépasser le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) pour les familles de moins de deux personnes; 1,5 SMIG si la famille est composée de trois à cinq personnes; et 2 SMIG si la famille est composée de plus de cinq personnes.

La Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a pour mission la gestion des régimes de couverture d'assurance maladie, des régimes de réparation des dommages résultants des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les secteurs public et privé, ainsi que l'octroi des indemnités de maladie et de couche. Pour les soins ambulatoires, les assurés de la CNAM ont le choix entre trois régimes de couverture: la filière publique et la filière privée de soins, et le système de remboursement.

D'après les estimations publiées par la Banque Mondiale au mois de janvier 2021⁶, sur une liste de 50 pays, **la Tunisie occupe la 45^{ème} position parmi ceux dont le produit intérieur brut (PIB) a été le plus touché** par la pandémie de Covid-19 : **-8,8%**. Cet impact assez important frappe plus durement les ménages les plus vulnérables et **entraîne une croissance sans équivoque du taux de pauvreté**.

Une étude menée par l'UNICEF⁷ en 2020 prévoyait une augmentation de la pauvreté des enfants de 19% à 25% ou jusqu'à 29% durant cette même année. **Cela signifie que la pauvreté en Tunisie atteint désormais près de 1.100.000 enfants**.

Compte tenu des projections de la **jeune population tunisienne** et des dernières données officielles des **caractéristiques économiques de la population dans les trois gouvernorats les plus pauvres du pays**, ce nombre devrait augmenter tant que la pandémie persiste :

Tableau 4. Projection de la population (0-19 ans) 2020-2022

	2020	2021	2022
Total Population	11.852.032,0	11.981.822,0	12.106.152,0
Total 0-19 ans	3.803.078,0	3.862.197,0	3.917.073,0
0-4 ans	1.121.848,0	1.111.538,0	1.097.228,0
5-9 ans	1.017.709,0	1.056.413,0	1.088.678,0
10-14 ans	870.601,0	892.437,0	916.626,0
15-19 ans	792.920,0	801.809,0	814.541,0

Source : INS, 2015

⁵Il n'est pas nécessaire que tous ces critères soient réunis pour que la famille soit éligible, laissant une marge d'appréciation discrétionnaire au travailleur social.

⁶ <https://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects>

⁷Tunisie : Impact des mesures de confinement associées à la pandémie Covid-19 sur la pauvreté des enfants. UNICEF, June 2020

Tableau 5. Caractéristiques économiques de la population par gouvernorat

	Nombre des personnes 15 ans et +	Nombre des personnes Occupées	Nombre des Chômeurs	Nombre des personnes Inactives
Tunisie	8.312.231,0	3.295.965,0	573.315,0	4.442.951,0
Kef	190.564,0	68.262,0	15.529,0	106.773,0
Kairouan	414.094,0	138.242,0	28.229,0	247.623,0
Kasserine	318.062,0	98.386,0	28.311,0	191.365,0

Source : INS, 2014

Programme de transferts monétaires dans le cadre de la pandémie de Covid-19

L'UNICEF soutient le Ministère des Affaires Sociales dans la conception et la mise en œuvre du programme **Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif** de transferts sociaux monétaires auprès de ménages pauvres et vulnérables ayant des enfants.

Il s'agit d'un **programme d'urgence** soutenu financièrement par la banque publique allemande *Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)* et par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Le programme vient s'ajouter aux transferts sociaux directs et indirects déjà existants dans le cadre de la protection sociale tunisienne (PNFAN, AMG1, AMG2 et CNAM) visant à atténuer les impacts socio-économiques de la **pandémie de Covid-19** et améliorer l'accès des enfants vulnérables ciblés aux services sociaux de base.

Afin d'identifier les ménages **les plus vulnérables parmi les vulnérables** et de leur transférer le montant mensuel de 30 dinars par enfant (groupe de 0 à 5 ans), des **critères de ciblage supplémentaires** ont été appliqués auprès des ménages AMG2 et des familles sans couverture ayant au moins deux enfants entre 0-5 ans et qui répondent à l'un des critères suivants: les familles monoparentales, les familles qui n'ont pas acquis de voiture depuis 2016 ou les familles qui ont acquis une voiture sans valeur significative, les familles ayant au moins une personne handicapée, les familles ayant des enfants scolarisés, le chef de famille résidant dans l'un des gouvernorats des régions intérieures ou dans l'une des délégations prioritaires en développement dans les gouvernorats côtiers.

En plus **des transferts sociaux monétaires**, le programme vise la sensibilisation des parents sur l'importance de la petite enfance et ses différents aspects ; le retour à l'école et la fréquentation scolaire ; le renforcement des mécanismes de réclamations du système de protection sociale ainsi que leurs compétences et capacités.

Par ailleurs, **le renforcement des compétences et des capacités s'étend à tous les acteurs institutionnels** impliqués dans la mise en œuvre du programme dans une stratégie systémique, multisectorielle, globale et intégrée d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté.

Initialement prévu pour une période de 8 mois, le programme visait à atteindre 40.000 enfants de 0 à 5 ans, ainsi que 290.000 enfants de 6 à 18 ans lors de la rentrée scolaire. Suite à une révision du budget, ces objectifs ont été revus à la hausse au mois de décembre

2020 et le programme pourra désormais atteindre 10.000 enfants de 0 à 5 ans supplémentaires pendant sa première phase.

En outre, la seconde phase du projet s'étalera jusqu'à décembre 2021 et le programme atteindra au total 116.000 enfants de 0 à 5 ans ainsi que 310.000 enfants et adolescents de 6 à 18 ans lors de la rentrée scolaire.

Le montant et la fréquence des transferts diffèrent entre les groupes d'enfants selon les caractéristiques des ménages dont ils font partie:

- a) Tous les ménages bénéficiaires (PNAFN, AMG1 et AMG2) ayant des enfants de 0 à 5 ans recevront 30 dinars par mois par enfant⁸ (maximum 3 enfants) ;
- b) Tous les ménages bénéficiaires (PNAFN, AMG1, AMG2 et CNAM) ayant des enfants d'âge scolaire (6-18 ans) inscrits dans le système d'enseignement recevront un transfert de **100 dinars par enfant scolarisé en deux tranches, pour soutenir leur retour à l'école**⁹.

Le programme a une force motrice dans le sens de **répondre rapidement** à la tragédie sociale que la Covid-19 impose, en particulier aux familles les plus vulnérables. Cette réponse rapide a été possible grâce aux efforts de négociation directe entre la KfW et l'UNICEF.

Le financement est suffisamment important pour atteindre environ **50%**¹⁰ des enfants de 0 à 5 ans **enregistrés dans les bases de données existantes**¹¹ de protection sociale avec un transfert monétaire de 30 dinars qui, ajouté au transfert d'urgence déjà reçu par les familles bénéficiaires du PNAFN¹², garantit le montant de l'allocation de 350 dinars par enfant/an¹³ ; et **15%**¹⁴ de la population totale d'enfants inscrits dans le système scolaire public pour que rentrent à l'école dans un cadre d'abandon scolaire de plus de 100.000 élèves par an (5% du total) dont 47% du cycle secondaire et 42,7% du cycle préparatoire au cours de l'année scolaire 2017-2018.¹⁵

Aussi, le programme entend contribuer à renforcer les capacités de réaction aux chocs du système national de protection sociale et a le mérite d'être un **essai pilote de création de**

⁸ 50.000 enfants pendant 13 mois et 66.000 enfants pendant 9 mois.

⁹ Dont 50 dinars financés par le gouvernement tunisien et 50 dinars par l'UNICEF et ses partenaires.

¹⁰ KfW- Social Protection Proposal. 29 janvier 2021

¹¹ *La projection de la population 2014-2044* élaboré pour l'INS, prévoyait en Tunisie, en 2020, 1.160.000 enfants de 0 à 5 ans (<http://www.ins.tn/fr/publication/les-projections-de-la-population-2014-2044>) dont, compte tenu de l'année de référence 2016 de l'étude *La garantie d'une allocation pour enfants en Tunisie : faisabilité, coût, impact et financement*. UNICEF - Ministère des Affaires Sociales, République Tunisienne, 2019, 21% étaient pauvres ce qui représente un univers de 244.000 enfants avant La pandémie de Covid-19.

¹² Actuellement, le système de protection sociale prévoit déjà 10 dinars par mois par enfant pour les enfants de 6 à 18 ans. À cause de la pandémie, un décret de 2020 prévoit une prise en charge de 10 dinars par mois par enfant pour tous les enfants inscrits dans les programmes de protection sociale PNAFN / AMG1.

¹³ Voir *La garantie d'une allocation pour enfants en Tunisie : faisabilité, coût, impact et financement*. UNICEF - Ministère des Affaires Sociales, République Tunisienne, 2019.

¹⁴ *Achievements to date - MAS-KfW-UNICEF Tunisia – February 2021.pdf*

¹⁵ Interview de l'ancienne ministre de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées, Asma Shiri. *Echourouk* (9 juin 2020).

connaissances et preuves pour la conception et la proposition de la mise en œuvre progressive d'un mécanisme d'allocation universelle pour les enfants tunisiens.

3. Évaluabilité du Programme

Afin que la qualité, l'utilité et l'utilisation effective de l'évaluation de ce programme répondent aux attentes, il sera essentiel de disposer d'informations officielles sur le programme, ainsi que d'obtenir les coordonnées des personnes à être interviewées. Par ailleurs, il sera important de pouvoir compter sur la motivation des informateurs clés et des parties prenantes à mener à bien les activités proposées. L'équipe d'évaluation compte également sur le soutien de l'équipe d'UNICEF pour l'obtention des données quantitatives et de leurs rapports d'analyse.

Il est attendu que les résultats à long terme de ce programme atténuent les effets socio-économiques négatifs dérivant de la pandémie de Covid-19 sur les enfants et améliorent leur chance de développer pleinement leur potentiel. Les étapes proposées pour atteindre ces résultats à long terme sont définies dans ces trois axes d'interventions :

1. Les transferts monétaires aux familles avec enfants entre 0-5 ans et entre 6-18 ans appuyés par des activités de renforcement des capacités du système national de protection sociale;
2. La communication et la sensibilisation des parents;
3. La génération d'évidences et le suivi de la mise en œuvre.

Techniques d'évaluation proposées:

- Pour le groupe 0-5 ans (transferts mensuels): la conduite d'enquêtes de panel téléphoniques (4 vagues) permettra de disposer de données objectives et fiables pour mesurer les effets du programme. La première vague d'enquête visera à renseigner la situation des familles et des enfants avant la mise en place des interventions et représentera une référence pour le suivi lors des prochaines vagues.
- Pour le groupe 6-18 ans (les deux allocations pour la rentrée scolaire): il n'y aura pas de référence pour le suivi et l'enquête auprès des bénéficiaires de l'allocation pour la rentrée scolaire des enfants 6-18 ans puisque la première vague de l'enquête a été réalisée avec un décalage par rapport à la réception des allocations (l'enquête auprès des bénéficiaires de l'allocation pour la rentrée scolaire des enfants 6-18 ans a été réalisée entre février et mars 2021, la première allocation du MAS a été distribuée à partir du 15 septembre 2020 et la seconde, celle de l'UNICEF, en décembre 2020). Ce fait peut conduire à des ambiguïtés interprétatives dans les réponses des bénéficiaires.

Cependant, la comparaison entre les données des 2 vagues d'enquêtes peut renseigner sur les effets du programme.

En outre, il convient de mentionner que les réponses au questionnaire supplémentaire pour le sous-échantillon de 24.000 enfants de 6-18 ans des ménages PNAFN qui n'ont pas enregistré leurs enfants pour l'aide exceptionnelle de rentrée scolaire en septembre 2020

peut offrir des indices sur les limites qui entourent *le choix de non-éducation* des ménages pour leurs enfants en âge scolaire.

- Pour les activités de renforcement des capacités du système national de protection sociale visant à intégrer la mise en œuvre des transferts sociaux monétaires additionnels, les questionnaires permettent la production de données objectives et fiables pour mesurer les effets potentiels du programme.
- La communication (pour l'éducation parentale sur l'importance de la petite enfance et ses différents aspects, la communication et la sensibilisation des parents et des enfants sur l'importance de retour à l'école et la fréquentation scolaire et enfin de la communication sur les mécanismes de plaintes et de réclamations du système de protection sociale) visant à accroître la sensibilisation et à renforcer le mécanisme de réclamation apparaît comme un maillon critique de la chaîne causale.

L'envoi (fréquence d'envoi et de réception des familles) et le contenu (vaccination, nutrition, soins postnatals, éducation de la petite enfance, le mécanisme de réclamation existant) des SMS aux familles et la visite des travailleurs sociaux auprès des familles bénéficiaires seront au centre des questions d'évaluation.

Cette évaluation vise à explorer et à documenter les incidences du programme sur les ménages et les différentes catégories d'enfants bénéficiaires, générant ainsi des évidences et le suivi de la mise en œuvre (l'enquête par panel téléphonique, la formation du système d'information et l'évaluation finale du programme) permettront de comprendre comment les familles ont utilisé les transferts fournis, leur degré de satisfaction, l'adéquation du niveau de transfert et la mesure dans laquelle l'argent dépensé a été bénéfique pour les enfants et la réalisation des objectifs globaux du programme, et informer une programmation future et améliorée d'une allocation universelle pour les enfants tunisiens.

La logique d'intervention du programme est claire, répond aux objectifs et est étayée par des preuves, et les effets de l'intervention sont clairs et mesurables.

4. Objectifs de l'Évaluation

Les objectifs de cette évaluation sont les suivants :

- 1) **Mesurer l'amélioration du bien-être** pour chacun des groupes d'enfants dans les ménages bénéficiaires. Les éléments de preuve devraient qualifier les résultats du programme et les changements qu'il a produit dans la vie des enfants face aux impacts socio-économiques de la COVID-19 dans les tranches suivantes :
 - a) 0 à 5 ans : la consommation et l'accès à la connaissance et l'utilisation des services sociaux de base
 - b) 6 à 18 ans : l'inscription et la fréquentation scolaire
 - c) Pour les 2 tranches : obstacles à l'accès à la protection sociale intégrée
- 2) **Vérifier la pertinence et la viabilité** du programme ainsi que l'efficacité opérationnelle et l'efficience du soutien au Ministère des Affaires Sociales dans la mise en place d'un système de protection sociale intégré, sensible aux besoins des enfants et adapté aux chocs ;
- 3) Proposer des **améliorations programmatiques et opérationnelles** et informer les parties prenantes dans quelle mesure les avantages du programme sont susceptibles de se poursuivre, envisageant sa réplique future et sa durabilité à long terme.

5. Utilisateurs de l'Évaluation

Puisqu'il s'agit d'une évaluation formative, *i.e.*, d'une évaluation qui a aussi pour fonction d'améliorer l'apprentissage en cours, **l'éventail des utilisateurs primaires et secondaires est large.**

Les résultats de l'évaluation peuvent **éclairer le travail de conception de futurs programmes** dans le domaine de la protection sociale des enfants ou simplement renforcer le programme de transferts monétaires en Tunisie et informer la réplique et l'expansion du programme **à l'UNICEF, à la KfW et aux ministères** impliqués dans sa mise en œuvre ; ils peuvent informer les **futurs investissements** dans le secteur de la protection sociale **aux partenaires au développement de la Tunisie.**

Les résultats de l'évaluation peuvent également être **une source d'information** pour la mise en œuvre de programmes similaires dans **d'autres pays** par des **organisations internationales** et non gouvernementales de la **coopération au développement et d'aide humanitaire**, ainsi que par des **institutions spécialisées des Nations unies**. Les bénéficiaires, à leur tour, peuvent profiter des leçons apprises et des bonnes pratiques.

6. Cadre d'Évaluation

Tableau 6. Cadre d'Évaluation

Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif	
Période considérée	8 mois
Couverture Géographique	Tunisie
Critères d'Évaluation	Pertinence - Efficience - Efficacité - Viabilité
Composantes du Programme	Transferts monétaires - Activités de renforcement des capacités des systèmes d'information - Campagnes et activités de communication
Partenaires	Ministère des Affaires Sociales - KfW/BMZ

7. Théorie du Changement

La théorie de changement du programme représente le socle de l'évaluation. C'est effectivement sur cette base que les différentes réponses aux questions suivantes pourront être données:

- Quels sont les progrès observés?
- Les résultats du programme sont-ils atteints?
- Quelles sont les faiblesses du programme et comment peuvent-elles être traitées étant donné le contexte?

La théorie de changement du projet est principalement basée sur l'hypothèse selon laquelle les capacités du gouvernement dans l'investissement dans le capital humain des enfants au-delà de la pandémie de Covid-19 seront renforcées pour la planification et la mise en œuvre de processus efficaces et durables, et ce, grâce à l'appui du projet dans la mobilisation et l'allocation des ressources additionnelles au système de protection ciblant les enfants.

La théorie de changement se matérialise ainsi dans l'affirmation suivante:

1. Si en 2021, le Ministère des Affaires Sociales a amélioré ses capacités et ses outils pour la fourniture de *grants* aux enfants dans le cadre des programmes PNAFN et AMEN;
2. et si, en 2021, le Ministère Des Affaires Sociales a augmenté ses capacités et outils pour augmenter l'accès aux services sociaux pour les enfants vulnérables dans le cadre des programmes PNAFN et AMEN;
3. et si, en 2021, le registre et le système d'information de gestion nationale sont établis sur la base de données robustes et des évaluations adéquates, et des modèles et des stratégies de mise en œuvre sont renforcés par des décisions basées sur les faits;
4. Alors, en 2021, le programme de transfert *top-up* temporaire servira à mitiger l'impact socio-économique de la COVID-19 et augmenter l'accès aux services

sociaux de base aux enfants vulnérables ciblés, en plus de contribuer à un environnement favorable pour un système de protection sociale sensible à l'enfance et répondant aux chocs, permettant l'investissement dans le capital humain.

Le tableau ci-dessous représente de manière schématique la théorie de changement du projet: Investir dans le capital humain des enfants à travers un système de protection sociale durable et inclusif, tel que présenté dans le document de projet et traduit dans le modèle des résultats:

Tableau 7. Objectif, résultat et « outputs »

Objectif général/Impact	En 2021, les enfants les plus vulnérables en Tunisie sont protégés contre les impacts socio-économiques négatifs de la Covid-19 et donnés la chance équitable de développer leur potentiel complet
Résultat (<i>Outcome</i>)	En 2021, les programmes de transferts monétaires temporaires atténuent l'impact socio-économique de la COVID-19 et augmentent l'accès aux services de base des enfants vulnérables ciblés à travers la création d'un environnement favorable pour un système de protection sociale sensible à l'enfance et répondant aux chocs, permettant l'investissement dans le capital humain
Output 1	En 2021, grâce à des capacités et des outils améliorés, le MAS aura établi un mécanisme de transferts pour les enfants des familles faisant partie des programmes PNAFN et AMEN
Output 2	En 2021, les familles avec enfants faisant partie des programmes PNAFN et AMEN ont un meilleur accès aux services sociaux
Output 3	En 2021, le projet génère des données sur les coûts de faisabilité, l'efficacité et l'impact potentiel des interventions multisectorielles

8. Critères et Questions d'évaluation

Ci-dessous sont présentées les questions d'évaluation initialement posées par l'UNICEF avec des modifications préliminaires proposées par l'équipe d'évaluation sur base de la revue de documentation et les entretiens initiaux avec les parties prenantes qui ont participé à la conception du programme, en particulier l'UNICEF, la KfW, le MAS et la Banque Mondiale.

Les questions d'évaluation couvrent 4 des 5 critères du CAD de l'OCDE¹⁶ :

Pertinence :

- La conception et la logique du programme (y compris la théorie du changement) sont-elles adaptées à la situation des enfants pauvres en Tunisie? Besoins, sélection, ciblage et disparités géographiques.
- L'appui reçu arrive-t-il à répondre efficacement aux besoins des enfants pauvres? Le montant et la régularité mensuelle.
- Les différents besoins des enfants ont-ils été satisfaits dans le cadre des objectifs du programme ?
- Dans quelle mesure ce programme complète-t-il les autres interventions du gouvernement et des partenaires de développement pour répondre aux besoins des enfants?

Efficience :

- Allocation des ressources (financières, humaines, logistiques, techniques) en envisageant la mise en place d'une allocation universelle pour les enfants progressive, dans un système de protection sociale intégré et pérenne.
- Facteurs qui influent négativement ou positivement une mise en œuvre plus rapide des activités du programme. Bureaucratie interne et/ou externe.
- Facteurs qui influent négativement ou positivement le ciblage des groupes d'enfants. Quelle différence le programme a-t-il favorisé pour les groupes cibles (enfants 0-5 ans et enfants 6-18 ans) des bénéficiaires du AMEN sociale?
- Quel est le rapport coût-efficacité de la mise en œuvre du programme par rapport à d'autres modalités et mécanismes ? Quel est le potentiel de gains d'efficacité à tous les stades?¹⁷
- Dans quelle mesure les processus opérationnels sur le terrain ont-ils été adéquats, notamment la formation, la sensibilisation des communautés et des bénéficiaires, l'inscription, les paiements et le mécanisme de plaintes et de retour d'information?

¹⁶Les 5 critères sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité.

¹⁷Dans la mesure de la qualité et de la cohérence des données budgétaires disponibles.

Effacité :

- Les résultats du programme liés à une mise en œuvre harmonisée et intégrée du PFNAN et AMEN sociale sont-ils cohérents avec les résultats et effets escomptés ? Les liens entre le programme, la communication et la gestion des cas par les travailleurs sociaux atténuent-ils les effets des chocs pour les bénéficiaires ?
- Amélioration de conditions de vie des / avantages pour les enfants suite à la réception des transferts monétaires :
 - Pour le groupe de 0 à 5 ans : nutrition (qualité, quantité et diversité des aliments) et les soins de santé
 - Pour le groupe de 6 à 18 ans : retour à l'école (l'inscription et la fréquentation scolaire).
- Facteurs qui influent négativement ou positivement la capacité des familles d'utiliser les transferts pour améliorer les conditions des enfants et réduire l'impact négatif de la pandémie : adéquation du montant, sensibilisation des parents (importance de la petite enfance, du retour à l'école et de la fréquentation scolaire, de se servir du système de plaintes).

Quels sont les obstacles du côté de l'offre qui empêchent les ménages bénéficiaires du programme d'accéder aux services ?

- Facteurs qui influent négativement ou positivement le programme : mise en œuvre intégrée (PNAFN et AMEN social), sélection des enfants de 0 à 5 au profit des familles les plus défavorisées et vulnérables sur le radar pour compléter la couverture d'autres programmes sociaux.

Dans quelle mesure la sélection des enfants de moins de cinq ans a-t-elle complété la couverture d'autres programmes sociaux pour atteindre les femmes et les enfants les plus défavorisées et les plus vulnérables ?

- Activités ou services complémentaires à inclure / améliorer dans le programme de l'UNICEF : la formation des travailleurs sociaux, la sélection et la sensibilisation des bénéficiaires, la communication pour la connaissance du programme, les moyens de paiement, l'accès au système de réclamation et de retour d'information.

Dans quelle mesure les objectifs fixés par le programme en vue de la création de liens effectifs entre les transferts pour les enfants, la communication et le système de réclamation pour les bénéficiaires ont-ils été atteints ?

Viabilité :

- D'une part, si le financement et le soutien des partenaires au développement cessent et, d'autre part, comment peuvent-ils soutenir la réplication future du programme pour assurer sa durabilité à long terme.
- Les aspects qui peuvent être renforcés et les principaux goulots d'étranglement qui peuvent être surmontés, compte tenu des capacités actuelles aux niveaux national et infranational, pour permettre cette réplication ou élargissement.

- Comment les synergies et les liens entre les différentes composantes du programme facilitent-ils la durabilité de l'Initiative pour le bien-être des enfants?
- Les enseignements qui peuvent être tirés pour assurer la durabilité et la reproduction futures du programme.

Il est à noter que le critère « impact » ne fait pas partie des exigences des TdR de la mission d'évaluation. L'équipe d'évaluation n'intégrera ainsi pas ce critère dans ses questions d'évaluation, d'autant plus que les exigences en termes de disponibilité des données ne peuvent pas être assurées à ce stade de la mise en œuvre du programme. Cependant, dans la mesure du possible, si des éléments de réponses concernant l'impact du programme ressortent de l'évaluation, des indications sur l'impact du programme seront incluses dans le rapport d'évaluation, et ce, prenant en considération les données disponibles. La principale question d'évaluation par rapport à l'impact sera d'investiguer s'il existe une évidence que les changements des résultats (*outcomes*) causés par le programme ont une probabilité considérable de produire l'impact voulu.

Les niveaux de questions pour chaque chaîne de résultats sont présentés dans le schéma ci-dessous :

Tableau 8. Questions d'évaluation selon le niveau de résultats

Questions et approches

<i>Est-ce que la couverture et l'échelle du programme sont assez importants ?</i>	Efficacité globale du programme	<i>Outcomes & Impacts</i>	Est-ce que les efforts couvrent suffisamment de bénéficiaires pour avoir de l'impact sur leur bien-être? <i>Enquête quantitative</i>
<i>Est-ce que ces activités sont bien mises en œuvre ?</i>	Suivi et évaluation	<i>Outcomes</i>	Les interventions sont-elles efficaces ? Font-elles une différence ? <i>Evaluation des résultats immédiats (outcomes)</i>
		<i>Outputs</i>	Est-ce que le programme est mis en œuvre comme planifié dans son cadre logique ? <i>Suivi des outputs</i>
		<i>Activités</i>	Quelles sont les activités entreprises ? Est-ce qu'elles sont bien conduites ? <i>Suivi des processus, Evaluation</i>
<i>Est-ce que le programme est en train de faire les "bonnes choses" ?</i>	Comprendre les réponses potentielles	<i>Inputs</i>	Quelles interventions et ressources requises ? <i>Suivi</i>
			Quelles sont les interventions qui peuvent fonctionner ? <i>Evaluation formative</i>
			Quelles sont les facteurs sous-jacents ? <i>Recherche & Diagnostics</i>
<i>Identification du problème</i>	Quelle problématique ?		<i>Analyse de la situation, recherche</i>

9. Méthodologie d'évaluation

Nous proposons une évaluation formative basée sur:

- La conduite d'une **analyse qualitative approfondie** visant à comprendre l'expérience des différentes parties prenantes du programme;
- Les données obtenues de **l'enquête quantitative** en 3 vagues par la société ISTIS.

La base d'informations *qualitatives* proviendra de:

- Entretiens auprès des acteurs institutionnels impliqués dans les différentes phases du programme;
- Entretiens téléphoniques semi-structurés auprès des familles d'enfants de 0-5 ans et 6-18 ans ayant bénéficié des transferts monétaires;
- Discussions de groupe avec une sélection de familles et de jeunes bénéficiaires;
- Discussions de groupe auprès des travailleurs sociaux impliqués dans la mise en œuvre du programme et la communication avec les familles pour le transfert des aides monétaires.

Les informations recueillies seront mises en contraste avec les informations officielles du projet, les rapports d'avancement et autres documents internes, ainsi qu'avec les résultats de l'enquête quantitative et le débat académique et sa bibliographie sur les transferts sociaux monétaires.

Prendre en compte une variété de perspectives et de sources sur le même sujet est le principe de la **triangulation de données** qui vise à réduire les biais d'interprétation en augmentant la validité des inférences.

La base de données quantitatives sera fournie par l'ISTIS, l'entreprise responsable pour mener les enquêtes téléphoniques de panel.

Pour chaque critère d'évaluation, l'objectif de l'évaluation sera le suivant :

Pertinence :

Nous évaluerons si la conception et la logique du programme, y compris la théorie du changement, reflètent adéquatement les objectifs et s'ils sont pertinents et adaptés à la situation des enfants pauvres en Tunisie, ainsi que la mesure dans laquelle le programme complète d'autres interventions du gouvernement et/ou des partenaires de développement pour répondre aux besoins des enfants.

Efficience :

Le ciblage des groupes d'enfants, la gestion du temps pour la mise en œuvre des activités du programme, les questions concernant le fonctionnement spécifique du programme, telles que l'allocation des ressources (financières, humaines, logistiques, techniques).

Efficacité :

Ce critère explore l'écart entre les résultats obtenus et les résultats recherchés de la mise en œuvre intégrée et harmonisée du programme, de la sélection des enfants, de

l'utilisation de l'argent et de l'adéquation des processus opérationnels (la sensibilisation des communautés et des bénéficiaires, l'inscription, les paiements et le mécanisme de plaintes et de retour d'information).

Lors de l'examen de la valeur créée, nous recommanderons et informerons les partenaires sur la réplication future du programme pour assurer sa durabilité à long terme.

Viabilité :

Cette analyse tiendra compte des aspects du contexte local qui peuvent contribuer ou entraver la viabilité et la reproduction futures du programme.

Tableau 9. Critères d'Évaluation et Méthode de collecte de données

Critères d'évaluation	Méthode de collecte de données
Pertinence	Littérature Entretiens Entretiens semi-structurés Groupes de discussion Données des enquêtes de panel (quanti et quali)
Efficience	Littérature Entretiens Groupes de discussion Enquêtes téléphoniques Données des enquêtes de panel (quanti et quali)
Efficacité	Littérature Entretiens Entretiens semi-structurés Groupes de discussion Enquêtes téléphoniques Données des enquêtes de panel (quanti et quali)
Viabilité	Entretiens Entretiens semi-structurés Enquêtes téléphoniques Données des enquêtes de panel (quanti et quali)

10. Revue de documentation - considérations initiales

Les principaux documents examinés concernant **la conception et la mise en œuvre du programme** étaient *La garantie d'une allocation pour les enfants en Tunisie: faisabilité, coût, impact et financement*, **une étude** commandée en 2019 par le Ministère des Affaires Sociales et élaborée par El Lahga et Hodges avec le soutien technique et financier de l'UNICEF, et la *Stratégie Nationale d'Inclusion Sociale et de Lutte contre la Pauvreté en Tunisie*(SNISLP) menée par le MAS.

Les simulations de l'étude de El Lahga et Hodges ont montré que la mise en place d'une allocation de 350 dinars annuelle par enfant (âgés de 0 à 18 ans) serait suffisante pour réduire efficacement la pauvreté. Cette étude a aussi démontré que sur une période de 5 ans, une telle allocation aurait un coût inférieur à celui de la réforme des subventions en discussion et compenserait les effets socio-économiques de la consolidation budgétaire sur les familles et les enfants les plus vulnérables.

Nous avons également examiné les rapports, les TdRs et les CRs de réunions concernant le programme mis à notre disposition par l'UNICEF et par la KfW.

En termes de **pertinence**, le programme s'inscrit clairement dans la stratégie nationale de protection sociale pour produire des connaissances et proposer la mise en œuvre de réformes structurelles et de réseaux de protection sociale pour lutter contre la pauvreté des enfants, y compris le développement d'un socle national de protection sociale et l'introduction progressive d'une allocation universelle pour les enfants âgés de 0 à 18 ans afin qu'ils développent tout leur capital humain.

Après les rapports mondiaux publiés au cours des années 1999 et 2000 par la Banque Mondiale et le PNUD, nous avons un nouveau regard sur la pauvreté. Depuis ces rapports, nous comprenons que la pauvreté est pluridimensionnelle, ne pouvant être réduite à sa simple expression monétaire. De ce point de vue, la pauvreté comprend trois axes principaux qui sont *i) Accès au capital sous toutes ses formes* (éducatif, physique, financier, moyens de production), *ii) Sécurité* (vulnérabilité à la maladie, violence, épidémie, conflits, désastres naturels) et *iii) Participation au pouvoir* (exclusion ou discrimination de caste, race ou ethnique).

À cet égard, pour comprendre la **pauvreté tunisienne** et, en particulier, **la pauvreté des enfants tunisiens**, nous utilisons les études et instrument suivants pour construire des hypothèses préliminaires et concevoir le travail de collecte sur le terrain présentés au cœur de ce rapport: *Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010; La carte de la pauvreté en Tunisie 2020; Méthodologie de la mesure de la pauvreté en Tunisie; Enquête sur les indicateurs multi-clusters 2018; Analyse de la Pauvreté Infantile en Tunisie UNICEF – une approche des privations multiples; Analyse de la situation des enfants en Tunisie* ; Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) et le *Rapport d'établissement – Livrable* de l'ISTIS.

Au-delà de la pauvreté elle-même, pour **la comprendre dans la crise sanitaire du COVID 19, les études suivantes** étaient fondamentales : *i) TunisiaEconomic Monitor - Rebuilding the potential of Tunisianfirms* de la Banque Mondiale. Cette analyse, en guise d'alerte au gouvernement tunisien, montre qu'en raison de la pandémie de Covid-19, l'indice de Gini

en Tunisie, où les inégalités entre les ménages riches et pauvres avaient déjà un impact négatif sur les chances des enfants de vivre, **devrait passer de 37% à 39,5%**, révélant la nécessité urgente de **renforcer le système de protection sociale**, soulignant que des **mesures compensatoires contribueraient à ralentir la pauvreté** et recommandant une restructuration des finances publiques plus axées sur **les transferts monétaires ciblés et moins sur les subventions**; et *ii) Tunisie: Impact des mesures de confinement associées à la pandémie de Covid-19 sur la pauvreté des enfants* de l'UNICEF Tunisie et, par la suite, le rapport mondial *Averting a lost COVID generation* de l'UNICEF, indiquent clairement que les interruptions des services essentiels, tels que l'éducation, la santé, la nutrition et les services de protection de l'enfance causées par la crise sanitaire, nuisent aux enfants; que la grave récession économique mondiale qui exacerbe les inégalités préexistantes **touche encore plus les enfants** car les familles les plus pauvres sont celles qui souffrent le plus des conséquences néfastes des pertes d'emplois, des moyens de subsistance, des revenus, de la mobilité, de l'apprentissage, de la santé et de l'accès aux services publics; et que l'impact de la pandémie affectera la vie des enfants et **mettra en échec le potentiel de cette génération**.

Le bon côté de l'histoire est que malgré la crise que nous traversons partout dans le monde, en Tunisie, dans les dix années qui se sont écoulées depuis la Révolution de 2011, le tissu social continue à construire **un chemin vers la consolidation des institutions démocratiques**.

Après une période d'instabilité en 2013, le parti plus religieux Ennahda et les partis plus laïques sont parvenus à un accord pour une **Constitution** libérale pour les normes dans le monde arabe, le Quartet du dialogue national tunisien, **Prix Nobel de la paix 2015**, a joué un rôle décisif à la construction d'une démocratie plurielle et l'approbation d'une nouvelle **Constitution rédigée en 2014** qui prévoit une **décentralisation** budgétaire et, par conséquent, une réorganisation de l'administration publique, **y compris les transferts de compétences aux collectivités locales** permettant les prises de décision au plus proche des citoyens.

Les réformes structurelles en cours en Tunisie, notamment l'adoption de la **nouvelle Loi Organique du Budget en 2019**, les réformes en cours dans le système de gestion des finances publiques (GFP) et la consolidation de la mise en place de la **Gestion Budgétaire par Objectifs** (GBO) axée sur la performance (moyens et résultats) qui a été expérimentée par vagues de ministères entre 2013 et 2017, jusqu'à la présentation et exécution **de l'ensemble du budget 2018** par programmes dénotent un État qui cherche à avoir comme point de départ deux éléments fondamentaux de la démocratie: **la transparence et la performance de la gestion financière**.

On le sait bien, **la construction démocratique** ne se fait pas par bonds, **mais jour après jour**, soumise à des tests fréquents et à la fatigue des institutions nouvellement créées. Toujours est-il que ces réformes devraient porter des effets bénéfiques sur l'efficacité et l'efficience des dépenses des services publics **y compris ceux destinés aux enfants**.

11. Analyse des données

L'ensemble des données recueillies, aussi bien de l'analyse des données secondaires que des enquêtes qualitatives et quantitatives seront rapprochées, comparées et triangulées afin de traiter chaque critère d'évaluation. Le système de suivi du programme par l'UNICEF sera également minutieusement analysé et représentera le cadre privilégié pour faire le lien entre l'analyse d'évaluation et la théorie du changement du programme.

1. Analyse des informations recueillies lors des entretiens avec les acteurs clés du programme:

L'exercice d'évaluation commencera par la conduite d'interviews auprès des principaux acteurs du programme (UNICEF, Ministère des Affaires Sociales, KfW...). Les objectifs principaux de cette première série d'entretiens est de:

- Comprendre de manière très précise les résultats attendus du programme, son contenu, ses principales composantes, ses activités et l'état de son évolution dans la mise en œuvre;
- Assimiler les attentes de l'évaluation de la part des différents acteurs impliqués dans les phases de conception, mise en œuvre et suivi du programme

2. Analyse préliminaire des données quantitatives de panel

Une première lecture des données quantitatives a été effectuée avant la conception des outils de l'enquête qualitative. Une analyse descriptive simple des données de chaque vague (4 en tout) est effectuée par le bureau responsable de la collecte des données quantitatives. Cette première analyse descriptive permet d'avoir une vue d'ensemble de l'échantillon et de ses principales caractéristiques socio-démographiques, ainsi que présenter les opinions, attitudes et comportements des familles interrogées au travers de tris à plat de l'ensemble des variables de l'enquête quantitative. Ce type d'analyse permet à l'équipe d'évaluation :

- De se faire une première idée des caractéristiques des ménages interviewés, leurs conditions de vie et les spécificités de l'accès aux programmes de protection sociale ;
- De détecter un ensemble de tendances relatives à la manière dont les ménages perçoivent le système de protection sociale dont ils bénéficient pour leurs enfants, les freins auxquels ils font face pour l'obtention des transferts monétaires, ainsi que leurs attitudes face aux changements vécus au sein de leurs familles grâce aux allocations reçues (entre autres).

Alors que cette analyse descriptive simplifiée permet à l'équipe d'évaluation d'avoir les éléments nécessaires pour axer les questions de l'enquête qualitatives sur certaines variables clés, il pourrait s'avérer utile de recourir à une analyse descriptive plus élaborée afin d'explorer différentes typologies de ménages suivant un certain nombre de questions clés de l'enquête. Il pourrait ainsi s'avérer utile de conduire certaines analyses comparatives ayant pour but de comparer les résultats de plusieurs « groupes » de répondants qui sont d'un intérêt particulier, p.ex. : ménages dont la cheffe de famille est

une femme versus ménages dont le chef de famille est un homme ; ménages satisfaits du programme de protection sociale versus ménages non satisfaits ; ménages touchant des allocations pour des enfants âgés de 0 – 5 ans versus ménages bénéficiant d’allocations pour des enfants âgés de 6-18 ans ; ménages à différents niveaux de revenus ; ménages habitant dans des localités très défavorisées versus des ménages habitant dans des localités moins défavorisées.

Pour cela, l’équipe d’évaluation mettra en place des analyses croisées ou bi-variées afin d’explorer de manière plus approfondie les différences d’opinions ou de comportements. Les tests statistiques nécessaires seront établis afin d’attester de la véracité des différences observées.

3. *Analyse des données recueillies lors de l’enquête qualitative :*

L’enquête qualitative, qui, rappelons-le, se compose de:

- Des entretiens semi-structurés auprès d’un sous échantillon de familles bénéficiaires ;
- La conduite de FG auprès de familles bénéficiaires et/ou des enfants bénéficiaires ;
- La conduite de FG auprès de travailleurs sociaux.

Les éléments de réponse et de discussion seront synthétisés et analysés afin d’en ressortir les “tendances lourdes” du programme. Les informations individuelles jugées pertinentes seront également rapportées dans les résultats, surtout si elles peuvent être généralisées ou si elles peuvent contribuer à l’amélioration de certaines activités ou l’atteinte des résultats.

Les résultats principaux seront regroupés par thème (selon le critère d’évaluation) et formeront l’élément principal de l’évaluation suivant les critères définis.

D’un point de vue méthodologique, les différentes étapes de l’analyse qualitative se feront de la manière suivante :

- Les données qualitatives seront d’abord retranscrites de manière parfaitement fidèle aux entretiens et discussions de groupes ;
- Les données sont ensuite codifiées dans le cadre d’une grille d’analyse comportant des critères et des indicateurs (catégories d’analyse). La grille d’analyse est préparée partiellement avant la collecte des données qualitatives (selon les objectifs de la mission d’évaluation), pour être ensuite complétée à l’issue de l’enquête qualitative selon les informations recueillies ;
- Les données qualitatives sont ensuite traitées selon une analyse structurée.

4. *Analyse plus approfondie des données quantitatives des vagues de l’enquête de panel*

Trois types d’analyses des données quantitatives seront effectués afin de répondre aux questions de recherche. Celles-ci sont :

- Des **analyses descriptives** dressant le portrait de la situation en faisant ressortir la valeur des variables la plus significative ;
- Des **analyses comparatives** visant à comparer les résultats (moyenne) de plusieurs groupes ou sur base de différentes variables. Des moyennes avec intervalles de confiance de 95% seront calculées afin d'observer les changements des indicateurs au fil du temps. Des tests statistiques seront alors nécessaires afin d'établir si les évolutions observées sont significatives et peuvent être considérées comme vraies. Cette méthode servira à comprendre et à expliquer les différences constatées entre les conclusions et tendances mises en lumière par les différentes évaluations au niveau des groupes ;
- Des **analyses explicatives** visant à expliquer la valeur des indicateurs cibles en fonction d'une ou plusieurs autres variables ou facteurs. Elles permettent de prendre une décision quant à la confirmation ou à la réfutation de l'hypothèse de recherche. Elles permettent aussi d'identifier les facteurs qui influent positivement ou négativement sur le programme. La technique de régression (linéaire ou logistique) sera utilisée pour mesurer la contribution de chaque variable ou facteur jugé pertinentes aux indicateurs cibles du programme.

A titre d'exemple, une proportion assez importante de ménages déclare ne pas avoir pu se rendre au point d'enlèvement des transferts et accéder aux services ou soins de santé ou autres services sociaux (39.5% des ménages interviewés lors de la première vague et 35.2% lors de la deuxième vague). Une majorité écrasante de ces ménages déclare que la raison principale pour cela est le manque de moyens financiers pour les déplacements et les frais divers. Si le croisement entre ce résultat et ceux de l'enquête qualitative montre que cette problématique est un frein majeur l'obtention des allocations monétaires, il pourra alors s'avérer utile d'examiner de manière plus poussée les variables qui pourraient expliquer ce comportement. Il pourrait aussi être pertinent d'explorer les facteurs qui expliqueraient le degré de satisfaction des ménages.

Avant de démarrer ce type d'analyses, il pourrait être pertinent de mettre en place un test de corrélation entre les variables (Principal Component Analysis ou Analyse en Composantes Principales – ACP). L'ACP permet d'explorer les liaisons entre variables et les ressemblances entre individus, donnant ainsi des pistes sur les corrélations potentielles à explorer.

En fonction des variables à expliquer (variables dépendantes), il sera pertinent de réaliser des régressions simples (si les variables exogènes sont continues) ou d'établir un modèle économétrique (logit binaire, logit multinomial, logit conditionnel...) dans le cas contraire (la variable dépendante comporte plusieurs catégories).

Il est important de noter à ce stade que ce type d'exploration et la faisabilité de certaines analyses dépendent fortement des questionnaires qui ont été appliqués dans le cadre de l'enquête quantitative, de la disponibilité de variables pertinentes, des caractéristiques des variables (continues ou catégorisées...) et de la validité des données recueillies.

5. *Triangulation avec les données de l'enquête quantitative (données de panel) :*

La triangulation décrit le processus d'utilisation de sources de données multiples afin d'examiner les hypothèses liées à l'efficacité du programme. L'objectif de la triangulation dans notre cas est d'abord de démontrer les liens plausibles entre les activités du programme et les changements au niveau des résultats et d'un autre côté de rendre plausibles les liens entre les changements au niveau des résultats et l'amélioration du bien-être (conditions de vie) des familles bénéficiaires du programme de transferts monétaires.

Pratiquement, si des évidences sont démontrées par les données de panel en relation aux changements au niveau des résultats immédiats suggérant – par exemple, que les enfants bénéficiaires du programme bénéficient d'un accès élargi aux services sociaux de base (*Outcome 1*, indicateur 1.1) ou encore que le niveau de stress des parents et pourvoyeurs de soins au sein des ménages sur leur capacité à satisfaire les besoins des enfants dont ils ont la charge a diminué (*Outcome 1*, indicateur 1.2) – la triangulation des données nous servira à explorer la contribution du programme à ces changements et les processus de mise en œuvre qui y ont mené (évalués lors de l'enquête qualitative).

L'analyse par triangulation des données peut être entreprise lorsque l'intervention a été en place pendant une durée de temps suffisante (1-2 ans au moins), et ce, pour pouvoir raisonnablement s'attendre à ce que les changements des déterminants au niveau de la population puissent être attribués aux interventions du programme. Ceci est le cas pour les aides monétaires auprès des enfants de 0-5 ans, qui reçoivent un transfert mensuel, mais non pour les enfants de 6-18 ans pour lesquels les aides sont ponctuelles et les résultats attendus également ponctuels.

Les questions principales de triangulation sont les suivantes :

- Quelles sont les évidences que les résultats (*outcomes*) ont connu un changement?
- Quelles sont les évidences que c'est le programme de transferts de l'UNICEF qui a causé ces changements ?
- Quelles sont les évidences que les changements au niveau des résultats ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des enfants bénéficiaires?

Il est également à noter que la complémentarité entre les données collectées lors de l'enquête quantitative et celles prévues suite à l'enquête qualitative sera assurée dès la phase de design des guides d'entretiens. En effet, la sélection de l'échantillon pour les entretiens auprès des familles se fera sur la base de l'échantillon de l'enquête quantitative, ainsi, pour chaque individu inclus dans l'échantillon de l'enquête qualitative, nous nous assurerons (à l'aide des codes alloués à chaque individu dans la base de données de panel) d'examiner les données relatives à chaque individu, de telle sorte à ne pas répéter les mêmes questions et d'avoir une connaissance précise de la famille et de sa composition avant toute discussion avec son représentant.

12. Limitations et Gestion du Risque

Tableau 10. Limitations et Gestion du Risque

Limitation	Description	Mesures d'atténuation
Documentation non disponible ou de mauvaise qualité	La documentation à laquelle l'équipe d'évaluation aura reçu accès dans la phase initiale de l'évaluation peut ne pas être complète ou être de mauvaise qualité. Cela pourrait limiter notre compréhension du programme et de ses fonctionnements, ce qui pourrait par conséquent impacter la qualité de l'évaluation qui en découlera.	Nous informerons UNICEF à l'avance du type de documents et de données auxquels l'équipe d'évaluation souhaiterait avoir accès pour la revue de documentation. Les entretiens avec informateurs clés joueront un rôle important pour d'une part permettre à l'équipe d'avoir un aperçu du programme, mais également de fournir des informations qui pourraient ne pas apparaître dans la documentation.
Données secondaires non disponibles ou de mauvaise qualité	Les données secondaires venant d'UNICEF ou d'autres institutions peuvent ne pas être disponibles ou être de mauvaise qualité. Les données budgétaires peuvent exister, mais de manière dispersée et incohérente. Cela rendra plus difficiles les analyses d'efficacité. Les données de panel peuvent avoir des <i>missings</i> et des incohérences. Cela rendra plus difficiles les analyses.	La triangulation de données entre les différentes sources peut limiter ce risque.
Régions et localités inaccessibles durant la collecte de données	Certaines régions du pays pourraient ne pas être accessibles dû au COVID-19 ou pour d'autres raisons. Ainsi, l'équipe d'évaluation pourrait ne pas pouvoir se rendre auprès des bénéficiaires afin de collecter les données nécessaires pour l'évaluation.	L'échantillonnage se fera de manière intentionnelle, en prenant en compte (entre autres) des facteurs tels que la facilité/difficulté d'accès. Le soutien de l'UNICEF et de ses bureaux sur le terrain sera important dans cet exercice, étant donné la connaissance que ces différents bureaux ont des conditions locales, notamment en termes d'accès. Le soutien du Ministère des Affaires Sociales au niveau régional et local pourra également être demandé afin de faciliter l'accès aux différentes parties prenantes (fonctionnaires au niveau local, bénéficiaires, etc.)
Non obtention des autorisations	Les groupes de discussion avec adolescents ne se feront	Nous comptons sur le soutien de l'UNICEF et du Ministère des

Limitation	Description	Mesures d'atténuation
nécessaires pour la collecte de données auprès des adolescents	qu'avec le consentement éclairé des adolescents et de leurs parents/gardiens. Cependant, il est possible que les adolescents et/ou leurs parents/gardiens soient réticents à l'idée de participer à l'évaluation.	Affaires Sociales pour la mobilisation des parents et adolescents bénéficiaires. En cas de refus de la part d'un adolescent ou de ses parents, l'équipe d'évaluation tentera d'identifier d'autres personnes disponibles et disposées à participer.
Les parties prenantes ne sont pas au courant de l'évaluation, son objectif et son utilité	Les représentants de différentes organisations et parties prenantes du programme peuvent ne pas être au courant de l'évaluation, de l'objectif qu'elle poursuit et de son utilité. Cela peut limiter le taux de participations aux entretiens ou peut créer des attentes qui ne peuvent être satisfaites, pouvant ainsi présenter des risques au processus d'évaluation	Avant/Lors du commencement de l'évaluation, nous invitons l'UNICEF à informer les différentes parties prenantes sur l'évaluation, les objectifs qu'elle poursuit, le fait qu'elle est indépendante ainsi que sur son déroulement. Les parties prenantes seront impliquées dans les différentes phases de l'évaluation, en accord avec la méthodologie présentée antérieurement.
Les bénéficiaires sont confus.e.s quant aux divers transferts qu'ils reçoivent, leur provenance et leur finalité ce qui limite leur capacité de réponse	L'équipe d'ISTIS a signalé à l'équipe d'évaluateurs un degré de connaissances très limité et une grande confusion des bénéficiaires en rapport avec les différents transferts qu'ils reçoivent.	Une certaine attention sera portée au timing des enquêtes téléphoniques afin qu'elles interviennent de façon à coïncider avec la réception des transferts et sans interférer sur d'autres évaluations/enquêtes conduites simultanément afin d'atténuer la confusion.
Disponibilité limitée des informateurs clés	Les représentants de différentes institutions peuvent ne pas être disponibles pour un entretien. Cela limiterait les données et informations auxquelles l'équipe d'évaluation aura accès pour cette évaluation, pouvant ainsi limiter les capacités de l'équipe d'évaluation à formuler des jugements évaluatifs éclairés.	Nous demanderons à l'équipe de l'UNICEF d'informer les différentes parties prenantes de l'évaluation et de son objectif et de son utilité. En cas de difficulté à mobiliser les différents informateurs clés, nous demanderons le soutien du Gestionnaire d'Évaluation et envisagerons (en dernier recours) la possibilité de s'entretenir avec une autre personne pouvant contribuer avec des informations pertinentes.
L'évaluation est perçue comme étant associée à l'UNICEF et au MAS ce qui limite la capacité de réponse des répondants, leurs réponses s'en trouvant biaisées.	C'est un risque auquel a été confronté l'équipe de téléopérateurs d'ISTIS envers lesquels les répondants ont témoigné une certaine méfiance. Le caractère indépendant de l'enquête a été mal compris.	Ce risque existe et il est difficile de le supprimer totalement. Pour les entretiens téléphoniques comme pour les <i>Focus groups</i> , l'équipe d'évaluateurs prendra le temps nécessaire pour expliquer son rôle et son statut d'évaluateurs indépendants. Une grande attention sera également portée sur la confidentialité et l'anonymat des réponses données, à travers une déclaration et/ou un formulaire de consentement. Pour les <i>Focus groups</i> , l'espace interactif mis en place dans un

Limitation	Description	Mesures d'atténuation
		focus group n'est pas constitué a priori, au contraire. L'interaction commence à s'établir dans les négociations de sens, les hésitations, les intonations comme espace légitime de production de sens et de construction sociale du lieu d'où parle le sujet. Ce processus lui-même est une mesure d'atténuation. En plus, le ToTs sera attentif à ce point.
Les familles font part de problèmes qu'ils ont pour connaître la date de réception des aides monétaires, la manière de retirer l'argent..		Doté.es et familiarisé.es avec le plan de soutien pendant la formation, les énumérateur.rices pourront orienter les familles et ouvrir la discussion sur le reste des aspects du programme.
Problèmes liées à la réception des appels et aux lignes téléphoniques des répondants	Le niveau de vie des familles étant très faible, leur accès à une ligne téléphonique peut être aléatoire et interrompu. Par exemple, ISTIS a rencontré des difficultés pour contacter certaines familles, leur numéro de téléphone n'étant plus attribué. Le niveau de crédit téléphonique peut également entraver leurs capacités à recevoir des sms	Il est difficile d'atténuer ce risque. L'équipe d'évaluatrices veillera, lorsque le remplacement d'un répondant de l'échantillon est nécessaire à appliquer tous les critères pour conserver la représentativité désirée
Instruments de collecte de données non adaptés au contexte local en termes de langage et d'un point de vue culturel		Les instruments de collecte de données seront élaborés avec l'aide du Consultant National et seront pré-testés. En fonction des résultats du pré-test, des changements peuvent être apportés aux instruments, par exemple la formulation des questions, l'utilisation de certains termes plus courants dans le contexte local, etc.
Impossibilité pour le Chef d'Équipe de se rendre en Tunisie dû aux restrictions de voyage liées au COVID-19		En cas d'incapacité pour le Chef d'Équipe de se rendre sur place, celui-ci participera à la collecte de données (notamment aux entretiens avec informateurs clés) à distance (Skype/Zoom). Malgré la distance, le Chef d'Équipe utilisera les technologies disponibles afin de maintenir une communication proche et fréquente avec l'équipe locale, en particulier durant les phases de collecte de données.

13. Chronogramme d'Activités

CHRONOGRAMME	CHRONOGRAMME																														
	Avril				Mai				Juin				Juillet				Août			Septembre			Octobre			Nov.					
	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8
ETAPE 1: PHASE DE LANCEMENT																															
Réunion initiale avec le Client																															
Revue de documentation et littérature																															
Identifier questions pour entretiens initiaux																															
Organisation des entretiens initiaux																															
Réaliser entretiens initiaux																															
Entretien avec Organisation Panel Téléphonique (ISTIS)																															
Préparer Entretien initial avec Comité MAS																															
Entretien initial avec Comité MAS																															
Identification de sources de données secondaires existantes																															
Identification des échantillons pour collecte de données																															
Peaufiner la méthodologie de recherche et matrice d'évaluation																															
Élaboration de Guides d'Entretiens																															
Élaboration du Rapport Initial																															
Envoi du Rapport Initial																															
Fournir des commentaires sur le Rapport Initial																															
Révision du Rapport Initial sur base des commentaires reçus																															
Ethical Review Board																															

CHRONOGRAMME	CHRONOGRAMME																															
	Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Nov.										
	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15
ETAPE 2: COLLECTE DE DONNEES																																
Organisation de la collecte de données																																
Traduction des Questionnaires en langue locale																																
Élaboration d'un Plan de Soutien																																
Obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités locales																																
Recrutement des énumérateurs																																
Élaboration du Guide de l'Énumérateur																																
Formation des énumérateurs + Pré-teste/Pilote																																
Entretiens téléphoniques avec bénéficiaires - Mi-Parcours																																
Transcription et traduction des entretiens (français et langue locale)																																
Vérification des Formulaires de Consentement																																
Vérifier la qualité des données qualitatives collectées par l'équipe																																
Analyse initiale de données collectées																																
Identification de principales conclusions et recommandations																																
Définir Outline du rapport d'évaluation																																
Élaboration d'un PowerPoint/Court rapport (5 à 10 pages) avec résultats préliminaires																																
Organisation de l'Atelier avec Acteurs Clé																																
Présentation des résultats préliminaires lors d'un Atelier avec Acteurs Clé																																
Entretiens téléphoniques avec bénéficiaires - Après intervention																																
Identifier et mobiliser participants aux Groupes de Discussion																																
Groupes de Discussion avec parents et jeunes - Après intervention																																
Transcription et traduction des entretiens (français et langue locale)																																
Obtention des données quantitatives d'enquête de panel téléphonique																																
Vérifier la qualité des données qualitatives collectées pour le Panel Téléphonique																																

14. Bibliographie

BANQUE MONDIALE. Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté. 2000

BANQUE MONDIALE. Rapport sur le développement dans le monde : le développement au seuil du XXI^e siècle. 1999

BANQUE MONDIALE. Tunisia Economic Monitor - Rebuilding the potential of Tunisian firms. 2020

BECHIR, Riadh. La pauvreté et les disparités régionales et locales en Tunisie, une analyse statistique. Observatoire de la Francophonie économique, Université de Montréal. 2019.

BOMFIM, Nizete; GIUDICE, Dante. Transformações Geopolíticas Recentes no Mundo Islâmico: a Primavera Árabe - Revista Geográfica de América Central, v. 2, n.61. Universidad Nacional Costa Rica. 2018

CENTRE de RECHERCHES et d'ÉTUDES sociales. Évaluation de la performance des programmes d'assistance sociale en Tunisie. Rapport de l'enquête d'évaluation. Mai 2017. http://www.cres.tn/uploads/tx_wdbiblio/Rapport_CRES_mai_2017.pdf

HODGES, Anthony. Analyse de la situation des enfants en Tunisie. UNICEF. 2020

INSTITUT NATIONAL de la STATISTIQUE de la Tunisie / Banque Mondiale. Carte de la pauvreté en Tunisie. 2020

INSTITUT NATIONAL de la STATISTIQUE de la Tunisie. Enquête sur les indicateurs multi-clusters. 2018

INSTITUT NATIONAL de la STATISTIQUE de la Tunisie. Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010. 2012

INSTITUT NATIONAL de la STATISTIQUE de la Tunisie. Méthodologie de la mesure de la pauvreté en Tunisie. 2015

ISTIS. Enquête panel auprès des ménages bénéficiaires d'un programme d'allocations monétaires pour les enfants - Rapport d'établissement. 2021

JOURNAL OFFICIEL de la RÉPUBLIQUE TUNISIENNE. Décret gouvernemental n° 2020-317 du 19 mai 2020. <https://www.pist.tn/jort/2020/2020F/Jo0452020.pdf>

KfW. Achievements to date. 2021

MINISTÈRE des Affaires sociales. Stratégie Nationale d'Inclusion Sociale et de Lutte contre la Pauvreté en Tunisie (SNISLP). 2020

MINISTÈRE de l'Économie, des Finances et de la Relance. Tunisie 10 ans après la Révolution. 2021

PROGRAMME des NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD). La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne. Paris, Economica. 1999

PROGRAMME des NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD). Rapport mondial sur le développement humain. 2000.

PROGRAMME des NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD). Vaincre la pauvreté humaine. 2000

UNICEF. Analyse de la Pauvreté Infantile en Tunisie UNICEF – une approche des privations multiples. 2012

UNICEF. Averting a lost COVID generation. 2020

UNICEF. How to Make 'Cash Plus' Work: Linking Cash Transfers to Services and Sectors. 2017

UNICEF. Impact des mesures de confinement associées à la pandémie Covid-19 sur la pauvreté des enfants. 2020

UNICEF. La garantie d'une allocation pour enfants en Tunisie : faisabilité, coût, impact et financement. 2019

UNICEF. Myth-busting? Confronting Six Common Perceptions about Unconditional Cash Transfers as a Poverty Reduction Strategy in Africa. 2017

15. Annexes

ANNEXE I. Matrice d'Évaluation

Tableau 11: Matrice d'Évaluation

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
Question principale: Comment les activités visant à intégrer la mise en œuvre des transferts sociaux monétaires additionnels affectent-elles le bien-être des enfants dans les ménages bénéficiaires, avec un accent particulier sur l'inscription et la fréquentation scolaire parmi les participants et sur la connaissance et l'utilisation des services sociaux de base pour la petite enfance ?					
Sous-questions :					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les principaux obstacles à l'inscription aux programmes d'assistance sociale (AMEN, PFNAN, AMG2) et à l'accès aux autres services disponibles parmi les bénéficiaires ? ▪ Comment les activités mises en œuvre atténuent-elles les obstacles à l'accès aux programmes et aux services sociaux de base parmi les bénéficiaires ? ▪ Dans quelle mesure une mise en œuvre intégrée a-t-elle une incidence positive sur l'état de santé et de nutrition, et de fréquentation scolaire des enfants des bénéficiaires ? Quels sont les principaux déterminants et voies d'accès ? ▪ Comment une mise en œuvre intégrée affecte-t-elle le comportement d'utilisation des services sociaux de base ainsi que la capacité et la volonté de payer pour les bénéficiaires du programme ? ▪ Quels sont les obstacles du côté de l'offre qui empêchent les ménages bénéficiaires du programme d'accéder aux services ? ▪ Comment une mise en œuvre intégrée affecte-t-elle l'utilisation des transferts monétaires mensuels du programme par les ménages bénéficiaires ? ▪ Comment les liens entre le programme, la communication et la gestion des cas par les travailleurs sociaux atténuent-ils les effets des chocs pour les bénéficiaires ? 					
PERTINENCE : Dans quelle mesure les résultats du programme correspondent aux besoins des bénéficiaires, aux priorités du pays et aux politiques des partenaires ?					
Q1. La conception et la logique du programme (y compris la théorie du changement), ainsi que le ciblage des enfants, sont-ils adaptés à la situation des enfants pauvres en Tunisie, à leurs besoins et des	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et contenu d'analyses portant sur l'adéquation des besoins des enfants en situation de vulnérabilité ou d'abandon scolaire et les services d'appui proposés par le programme; - Degré d'alignement des orientations et objectifs du 	<ul style="list-style-type: none"> - Études pertinentes - Documentation du projet de l'UNICEF - Stratégie nationale, programmes de protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Séances de travail avec l'équipe du programme - Klls avec représentants du - Ministère des - Affaires Sociales, Ministère, Ministère de l'Éducation & MFFS - Focus Groups (FGD) 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF fournit une partie de la documentation - Collecte des données qualitatives par l'équipe d'évaluation 	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
disparités géographiques ?	programme aux priorités de la stratégie nationale de protection sociale; - Degré de participation des acteurs institutionnels et des familles bénéficiaires dans l'identification des besoins et dans la validation des options proposées dans le programme				
Q2. L'appui reçu arrive-t-il à répondre efficacement aux besoins des enfants pauvres ?	- Preuve de la cohérence entre les activités et les réalisations (output) du programme et les effets attendus sur la base de la littérature existante - Preuve de la réalisation d'une évaluation des besoins (« needs' assessment ») des bénéficiaires (y compris différentes catégories d'enfants bénéficiaires) et alignement du programme sur celle-ci.	- Documentation de l'UNICEF - Partenaires nationaux : MAS - Rapport Enquête quantitative - Données secondaires (y compris les résultats de l'enquête quantitative)	- Revue documentaire - Entretiens téléphoniques auprès des familles - FGD - Analyses pertinentes/documents de recherche	- Documentation fournie par l'UNICEF - Collecte des données qualitatives par les Évaluateurs	Évaluateurs
Q3. Les différents besoins des enfants ont-ils été satisfaits dans le cadre des objectifs du programme ?	- Preuve de la connaissance des priorités, des politiques et des stratégies du gouvernement et alignement des programmes sur ceux-ci	- Documentation du programme - Partenaire institutionnel : MAS - Partenaires de mise en œuvre	- Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés - Théorie du changement - Cadre logique	- Documentation fournie par l'UNICEF - Collecte des données	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
				qualitatives par les Évaluateurs	
Q4. Dans quelle mesure ce programme complète-t-il les autres interventions du gouvernement et des partenaires de développement pour répondre aux besoins des enfants ?	<ul style="list-style-type: none"> - Degré d'alignement des orientations et objectifs du programme aux (i) priorités issues des documents de politiques et stratégies nationales ; (ii) au CPD de l'UNICEF Tunisie, (iii) aux engagements internationaux ? - Perceptions des partenaires institutionnels quant à la cohérence du programme avec les priorités nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan cadre UNICEF - Politiques/stratégie/programmes nationaux/régionaux - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés - KIIs 	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation fournie par l'UNICEF - Collecte des données qualitatives par les Évaluateurs 	Évaluateurs
EFFICIENCE- Dans quelle mesure les ressources/intrants (fonds, expertise, temps, équipements, etc.) sont-ils convertis en résultats de façon économe ?					
Q1. Dans quelle mesure l'allocation des ressources financières, humaines, logistiques, techniques (en envisageant la mise en place d'une allocation universelle pour les enfants progressive, dans un système de protection sociale intégré et pérenne) vise à obtenir les résultats escomptés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de respect du calendrier, du budget, du roulement de personnel associé à la mise en œuvre du programme - Taux de réalisation du budget et des activités prévues au programme - Preuve d'efficacité obtenue 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail, rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels - Partenaires de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - KIIs - Groupes de discussion auprès des travailleurs sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens 	Évaluateurs
Q2. Quels sont les facteurs qui influent	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des facteurs internes et/ou externes 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des rapports de suivi du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les 	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
<p>négativement ou positivement une mise en œuvre plus rapide des activités du programme ? (Bureaucratie interne et/ou externe, éléments du contexte...)</p>	<p>limitant la mise en œuvre des activités selon les délais prévus dans le plan d'action du programme;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des facteurs encourageant une mise en œuvre rapide des activités et flexible à son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe UNICEF - Partenaires institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - KIs auprès des acteurs clés - Réunions de discussion avec UNICEF 	<ul style="list-style-type: none"> - divers documents - Évaluateurs pour entretiens 	
<p>Q3. Quels sont les facteurs qui influent négativement ou positivement le ciblage des groupes d'enfants. Quelle différence le programme a-t-il favorisé pour les groupes cibles (enfants 0-5 ans et enfants 6-18 ans) des bénéficiaires du AMEN sociale?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'analyses ou études complémentaires (incluant les analyses risques) portant sur les facteurs contextuels ayant pu avoir des répercussions (+ ou -) sur la mise en œuvre du programme. - Taux de réalisation du programme se référer aux indicateurs du CL) - Perception des bénéficiaires et des partenaires de mise en œuvre quant au degré de réalisation des activités du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents du programme (CL, Matrice de suivi, Rapports d'activités, etc.) - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels - Partenaires mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens 	Évaluateurs
<p>Q4. Quel est le rapport coût-efficacité de la mise en œuvre du programme par rapport à d'autres modalités et mécanismes ? Quel est le potentiel de gains</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mesure dans laquelle les ressources à disposition du programme sont allouées à un moindre coût afin d'atteindre les résultats escomptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents du programme (CL, Matrice de suivi, Rapports d'activités, etc.) - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Discussions avec l'équipe de l'UNICEF - KIs auprès des partenaires institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens 	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
d'efficacité à tous les stades ?					
Q5. Dans quelle mesure les processus opérationnels sur le terrain ont-ils été adéquats, notamment la formation, la sensibilisation des communautés et des bénéficiaires, l'inscription, les paiements et le mécanisme de plaintes et de retour d'information ?	<ul style="list-style-type: none"> - Évidences quant à l'adéquation des processus opérationnels de renforcement des capacités, de sensibilisation et d'appui aux familles pour un meilleur accès aux services de protection sociale et une utilisation optimale des transferts reçus - Identification des mesures d'amélioration et d'adaptation des processus opérationnels (de soutien, de mise en œuvre...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs clés (travailleurs sociaux) - Familles bénéficiaires - Équipe de l'UNICEF 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens téléphoniques auprès des familles - Entretiens auprès des travailleurs sociaux - FGD auprès des familles - Analyse des résultats de l'enquête quantitative 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluateurs pour entretiens - Rapport de l'enquête quantitative 	Évaluateurs
EFFICACITÉ- Dans quelle mesure les résultats du programme ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative					
Q1. Les résultats du programme liés à une mise en œuvre harmonisée et intégrée du PFNAN et AMEN sociale sont-ils cohérents avec les résultats et effets escomptés ? Les liens entre le programme, la	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation du programme (se référer aux indicateurs du CL) Preuve de meilleurs résultats d'intervention grâce à une mise en œuvre intégrée et harmonisée - Perception des bénéficiaires et des partenaires de mise en œuvre quant au degré de réalisation des activités du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Docs de programme (CL, Matrice de suivi, Rapports d'activités, etc.) - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels - Partenaires de mise en œuvre – prestataires de services aux familles – enfants - Familles bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec équipe de projet de l'UNICEF - Entretiens semi-dirigés - Entretiens avec parents d'enfants de 0-5 ans - Entretiens avec parents d'enfants de 6-18 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens et groupes de discussion - Rapport de l'enquête quantitative 	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
communication et la gestion des cas par les travailleurs sociaux étaient-ils efficaces (atténuent-ils les effets des chocs pour les bénéficiaires)?	- Preuve que les stratégies employées ont contribué aux résultats et effets obtenus		<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques descriptives de l'Enquête de panel téléphonique (Entreprise tertiaire) - Groupes de discussion auprès des familles 		
<p>Q2. Quels sont les effets (Amélioration de conditions de vie des / avantages pour les enfants) observés suite à la réception des transferts monétaires :</p> <p>Pour le groupe de 0 à 5 ans : nutrition (qualité, quantité et diversité des aliments) et les soins de santé</p> <p>Pour le groupe de 6 à 18 ans : retour à l'école (l'inscription et la fréquentation scolaire).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Preuve des résultats obtenus conformément aux objectifs prévus - Preuve d'un meilleur accès aux programmes et services sociaux - Preuve d'un meilleur bien-être (y compris meilleure santé, alimentation et éducation) des enfants grâce aux transferts d'argent 	<ul style="list-style-type: none"> - Familles bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens semi-dirigés - Entretiens avec parents d'enfants de 0-5 ans - Entretiens avec parents d'enfants de 6-18 ans - Statistiques descriptives de l'Enquête de panel téléphonique (Entreprise tertiaire) - Groupes de discussion auprès des familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluateurs pour entretiens et groupes de discussion - Rapport de l'enquête quantitative 	Évaluateurs
<p>Q3. Quels sont les facteurs qui influent</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des bénéficiaires quant aux principaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Familles bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens semi-dirigés 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluateurs pour entretiens 	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
<p>négativement ou positivement la capacité des familles à utiliser les transferts pour améliorer les conditions des enfants et réduire l'impact négatif de la pandémie : adéquation du montant, sensibilisation des parents (importance de la petite enfance, du retour à l'école et de la fréquentation scolaire, de se servir du système de plaintes)? Quels sont les obstacles du côté de l'offre qui empêchent les ménages bénéficiaires du programme d'accéder aux services ?</p>	<p>obstacles pour une utilisation ciblée des transferts monétaires reçues;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cas échéant, perception des familles quant aux facteurs limitant l'utilisation des transferts monétaires pour la réduction de l'impact négatif de la pandémie; - Perception des familles quant aux facteurs optimisant l'utilisation des transferts monétaires pour l'amélioration des conditions de vie de leurs enfants; - Suggestions des familles pour améliorer l'accès aux services de protection sociale. 		<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec parents d'enfants de 0-5 ans - Entretiens avec parents d'enfants de 6-18 ans - Groupes de discussion auprès des familles - Statistiques descriptives de l'Enquête de panel téléphonique (Entreprise tertiaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - et groupes de discussion - Rapport de l'enquête quantitative 	
<p>Q4. Quels sont les facteurs qui influent négativement ou positivement le</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence, contenu et degré d'adéquation des stratégies du programme en lien avec les résultats recherchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Docs de programme (Rapports d'activités) - Équipe UNICEF - Partenaires de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les divers documents 	<p>Évaluateurs</p>

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
programme : mise en œuvre intégrée (PNAFN et AMEN social), sélection des enfants de 0 à 5 au profit des familles les plus défavorisées et vulnérables sur le radar pour compléter la couverture d'autres programmes sociaux ? Dans quelle mesure la sélection des enfants de moins de cinq ans a-t-elle complété la couverture d'autres programmes sociaux pour atteindre les femmes et les enfants les plus défavorisés et les plus vulnérables ?	- Degré d'intégration des considérations relatives à l'investissement dans le capital humain des enfants dans les stratégies nationales d'aide à l'enfance			- Évaluateurs pour entretiens	
Q5. Quels sont les Activités ou services complémentaires à inclure / améliorer dans le programme de l'UNICEF : la formation	- Identification des mesures de renforcement des capacités ayant prouvé leur efficacité dans le cadre du programme - Identification des mesures complémentaires d'appui	- Docs de programme (CL, Matrice de suivi, Rapports d'activités, etc.) - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels - Partenaires de mise en œuvre	- Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés	- UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
<p>des travailleurs sociaux, la sélection et la sensibilisation des bénéficiaires, la communication pour la connaissance du programme, les moyens de paiement, l'accès au système de réclamation et de retour d'information ?</p> <p>Dans quelle mesure les objectifs fixés par le programme en vue de la création de liens effectifs entre les transferts pour les enfants, la communication et le système de réclamation pour les bénéficiaires ont-ils été atteints ?</p>	<p>pour répondre aux principaux défis rencontrés par les familles bénéficiaires</p>				
<p>DURABILITÉ- Dans quelle mesure les bénéfices résultant de l'intervention continueront après la clôture du programme (viabilité écologique et financière et capacité des principales parties prenantes à faire durer les bénéfices résultant de l'intervention après l'arrêt du financement par les donateurs).</p>					
<p>Q1. D'une part, si le financement et le soutien des partenaires</p>	<p>- Facteurs affectant positivement/négativement la durabilité de l'initiative</p>	<p>- Docs de programme (ML, CMR, Matrice de suivi, Rapports d'activités, Outils de suivi) - Équipe UNICEF</p>	<p>- Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés</p>	<p>- UNICEF va transmettre les divers documents</p>	<p>Évaluateurs</p>

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
au développement cessent et, d'autre part, comment peuvent-ils soutenir la réplication future du programme pour assurer sa durabilité à long terme ?	<ul style="list-style-type: none"> - Preuves de durabilité financière, technique et institutionnelle du modèle - Preuves de leviers réunis pour assurer la diffusion des résultats du programme - Preuves d'appropriation par les parties prenantes et de leur capacité de réplication 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires institutionnels - Partenaires de mise en œuvre 		<ul style="list-style-type: none"> - Évaluateurs pour entretiens 	
Q2. Les aspects qui peuvent être renforcés et les principaux goulets d'étranglement qui peuvent être surmontés, compte tenu des capacités actuelles aux niveaux national et infranational, pour permettre cette réplication ou élargissement ?	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des interlocuteurs clés quant au degré de maîtrise et d'autonomie dans l'utilisation des processus de approches d'appui monétaires aux familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Docs de programme (CL, Matrice de suivi, Rapports d'activités, Outils de suivi) - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels - Partenaires de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens 	Évaluateurs
Q3. Comment les synergies et les liens entre les différentes composantes du programme facilitent-	<ul style="list-style-type: none"> - La manière dont les activités prévues dans le cadre du programme (mesures de renforcement des capacités - aux niveaux individuel, organisation et 	<ul style="list-style-type: none"> - Docs de programme (CL, Matrice de suivi, Rapports d'activités, Outils de suivi) - Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels - Partenaires de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens semi-dirigés 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens 	Évaluateurs

Critères OCDE-DAC <i>Questions-clés d'évaluation</i>	Critères de Jugement <i>Que cherche-t-on / Indicateurs de mesure</i>	Sources de données	Outils / Méthodes de collecte	Qui va collecter ?	Qui analysera ?
ils la durabilité de l'Initiative pour le bien-être des enfants ?	système - transferts monétaires...) ont été prévues et mises en œuvre selon une séquence logique permettant la synergie entre les composantes du programme; - La perception des acteurs institutionnels quant à la complémentarité entre composantes et les liens mutuels entre elles			et groupes de discussion	
Q4. Quels sont les enseignements qui peuvent être tirés pour assurer la durabilité et la reproduction futures du programme ?	- Perception des acteurs clés quant aux leçons apprises dans le cadre du programme et l'approche souhaitée pour la réplication du programme dans le futur; - Perception des bénéficiaires quant aux opportunités de la reproduction d'un tel programme en Tunisie; - Mécanismes identifiés pour assurer la durabilité d'un tel programme	- Équipe UNICEF - Partenaires institutionnels - Bénéficiaires du programme	- KIIs - Entretiens téléphoniques auprès des bénéficiaires - Analyse des documents de suivi du projet - Résultats enquête quantitative	- UNICEF va transmettre les divers documents - Évaluateurs pour entretiens - Rapport de l'enquête quantitative	Évaluateurs

ANNEXE II. Protocole de collecte de données

Données secondaires

Une source importante de données secondaires pour cette évaluation seront les **rapports d'exécution du programme**. Ces données seront utilisées afin d'évaluer l'efficacité avec laquelle les différentes activités du programme ont été implémentées. D'autres données secondaires peuvent également être utiles à l'évaluation, par exemple des données sur les taux d'inscriptions et taux d'abandon scolaires d'enfants et de jeunes venant de familles à bas revenu durant la période de pandémie.

Entretiens avec parties prenantes

Au cours de la phase initiale de l'évaluation, un *brainstorming* a été mené avec la participation de personnes de **l'UNICEF et de la Banque Mondiale** qui ont participé à la conception du programme afin de discuter plus en détail et de préciser certaines attentes de la mission d'évaluation.

Avec la même intention, des entretiens ont été menés avec le Directeur et le Chef des projets **de la KfW**, et avec la Directrice de la solidarité et de la promotion sociale **du MAS**.¹⁸

Entretiens avec Informateurs-clé (KIs)

Après la phase initiale, l'équipe d'évaluation réalisera davantage d'entretiens (par téléphone et, si la crise sanitaire le permet, en présentiel) avec des **informateurs clés au niveau central et local**.

Ces informateurs clés comprendront d'une part des représentants des différents ministères concernés au niveau central et d'autre part des travailleurs sociaux au niveau local, des agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au niveau central et local en charge de la gestion des transferts monétaires, des directions du MAS impliquées dans la gestion du programme (y compris l'IT), des enseignants et des agents de santé.

Nous réaliserons environ 20 **entretiens avec des informateurs clés** au cours de l'évaluation.

Entretiens semi-structurés avec bénéficiaires

En plus des entretiens avec parties prenantes, l'équipe d'évaluation locale réalisera une série de **50 entretiens semi-structurés** à mi-parcours et **50 autres entretiens semi-structurés** en fin d'intervention en un sous-échantillon de l'échantillon des enquêtes téléphoniques de panel. **Les mêmes personnes seront interviewées à chaque vague** afin de pouvoir observer les changements au niveau individuel. Voir le *Guide d'entretien semi-structuré*.¹⁹

L'échantillon

¹⁸ Annexe III : Liste de personnes.

¹⁹ En annexe.

D'après la méthodologie d'échantillonnage de l'ISTIS²⁰, l'échantillon pour les enquêtes téléphoniques de panel est calculé sur base **d'un univers de 50.000 enfants de 0 à 5 ans au sein de 27.219 familles** réparties par région et type de bénéficiaire, comme suit :

Tableau 12. Répartition de la population totale des familles bénéficiaires 0-5 ans selon la région et le type de bénéficiaire

Région	Nombre Total	PNAFN	AMG2
District de Tunis	1 370	910	460
NE	1 845	944	901
NO	4 984	1 467	3 517
CE	3 114	1 581	1 533
CO	9 081	2 748	6 333
SE	3 173	1 049	2 124
SO	3 652	1 257	2 395
Ensemble	27 219	9 956	17 263

Source : ISTIS, 2021

L'échantillon, réparti par région et type de bénéficiaire, a une taille minimale de 1537 familles, comme suit :²¹

Tableau 13. Répartition de l'échantillon des familles (0-5 ans) selon la région et le type de bénéficiaire

Région	Total	PNAFN	AMG2
District de Tunis	201	106	95
NE	212	106	106
NO	227	111	116
CE	222	111	111
CO	232	115	117
SE	220	107	113
SO	223	109	114
Ensemble	1537	765	772

Source : ISTIS, 2021

La représentativité de l'univers de 310.000 enfants de 6 à 18 ans sera composé à partir de 147.081 familles réparties par région et type de bénéficiaire, comme suit²²:

Tableau 14. Répartition de la population totale des familles bénéficiaires 6-18 ans selon la région et le type de bénéficiaire

Région	Nombre Total	PNAFN	AMG2	CNAM
--------	--------------	-------	------	------

²⁰ 20210121_Livrable1-Rapport d'établissement_RP.docx

²¹ Pour les paramètres et la formule appliqués, voir 20210121_Livrable1-Rapport d'établissement_RP.docx

²² 20210121_Livrable1-Rapport d'établissement_RP.docx

District de Tunis	11 871	3 328	7 799	744
NE	14 970	3 351	9 980	1 639
NO	33 295	6 759	22 770	3 766
CE	24 439	4 899	17 323	2 217
CO	37 554	8 432	26 356	2 766
SE	13 084	3 295	8 605	1 184
SO	11 868	4 036	6 188	1 644
Ensemble	147 081	34 100	99 021	13 960

Source : ISTIS, 2021

L'échantillon, réparti par région et type de bénéficiaire, a une taille minimale de 903 familles, comme suit :²³

Tableau 15. Répartition de l'échantillon des familles (6-18 ans) selon la région et le type de bénéficiaire

Région	Total	PNAFN	AMG2	CNAM
District de Tunis	127	43	43	41
NE	129	43	43	43
NO	130	43	44	43
CE	130	43	44	43
CO	130	43	44	43
SE	128	43	43	42
SO	129	43	43	43
Ensemble	903	301	304	298

Source : ISTIS, 2021

Le sous-échantillon de familles avec enfants de 0 à 5 ans et les familles avec enfants de 6 à 18 ans pour les entretiens semi-structurés sera sélectionné **à l'aide de la base de données fournie par ISTIS pour la deuxième vague du panel. L'échantillon pour les entretiens téléphoniques** devra comprendre différentes catégories de bénéficiaires afin de rendre compte au mieux de la diversité des caractéristiques socio démographiques des familles bénéficiaires. Certains critères qui seront considérés pour le choix des participants à l'étude qualitative sont listés ci-dessous :

- 1) Les tranches d'âges des enfants bénéficiaires pour étudier les effets des deux types de transferts ;
- 2) Nombre d'enfants bénéficiaires par famille : afin qu'il soit possible d'évaluer l'influence du montant reçu sur les choix de dépenses de la famille et les avantages pour les enfants ;
- 3) La région : afin d'assurer une meilleure représentation des régions les plus pauvres et chercher à comprendre le poids des disparités géographiques sur la pauvreté des enfants ;
- 4) Le mode de transfert pour évaluer l'accessibilité des transferts ;
- 5) Source de revenu des répondants ;

²³ Pour les paramètres et la formule appliqués, voir 20210121_Livrable1-Rapport d'établissement_RP.docx

- 6) Le programme d'aide sociale auquel la famille est assujettie : PNAFN, AMG2...
- 7) Genre du ou de la cheffe de ménage ;
- 8) Le degré de satisfaction du programme selon les données de panel.

L'échantillon proposé a été constitué de manière à représenter la diversité des bénéficiaires, tout en conservant un certain nombre de caractéristiques de l'échantillon de l'enquête quantitative réalisée par ISTIS (localisation, part des ménages avec des enfants de 0-5ans et 6-18 ans etc. Les caractéristiques de l'échantillon constitué sont, ainsi, les suivantes :

- **Représentation des deux types de transferts** :32 familles avec des enfants de 0 à 5 ans et 18 familles avec des enfants de 0 à 5 ans(12 ménages reçoivent à la fois les allocations de 0-5 ans et 6-18 ans) ;
- **Nombre d'enfants par famille** : 12 ménages composés, chacun, d'un enfant 0-5ans recevant une allocation ; 17 ménages composés de 2 enfants 0-5ans recevant une allocation ; 2 ménages composés de 3 enfants 0-5 ans, 2 ménages composés d'un enfant 6-18 ans recevant une allocation ; 8 ménages composés de 2 enfants 6-18 ans recevant une allocation ; 4 ménages composés de 3 enfants 6-18 ans ; 2 ménages composés de 4 enfants 6-18 ans recevant une allocation ;
- **Caractéristiques territoriales** :11 ménages localisés au nord-ouest, 3 au nord-est, 3 au centre-est, 10 au centre-ouest, 5 au sud-est, 5 au sud-ouest, 10 dans le Grand Tunis ;
- **Mode de transfert** (un critère qui ne concerne que la base de données bénéficiaires 0-5 ans) : 28 Mandats postaux, 2 Carte AMEN, 1 Sur un compte postal
- **Source de revenu principale** : 17 Transferts PNAFN ; 27 Revenu d'une activité temporaire/ travail journalier ; 4 salaire ; 2 retraite ;
- **Programme d'aide sociale auquel la famille est assujettie** :19 ménages au PNAFN ; 7 à AMG1 ; 21 à AMG2 ;
- **Genre du ou de la chef.fe de ménage** : 10 Cheffe de ménage Femme / 40 chef de ménage Homme ;
- **Satisfaction** : 32 satisfaits / 18 insatisfaits.

Groupes de discussion

Avec les familles et les enfants

En ce qui concerne la réalisation des **groupes de discussion** après intervention avec d'une part **des parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans** et d'autre part des **parents d'enfants âgés de 6 - 18 ans** (avec potentiellement la présence de leurs enfants) , nous proposons de réaliser **10** groupes de discussion, 5 pour chaque groupe de familles ²⁴. Voir le *Guide de groupes de*

²⁴Les groupes de discussions avec familles accompagnées de leurs enfants âgés de 6 à 18 ans seront réalisés dans le respect des lignes directrices de l'UNICEF et avec le consentement informé de leurs parents.

*discussion*²⁵. Si les données sont disponibles, et que ces caractéristiques convergent avec la localisation des familles, l'équipe d'évaluation veillera à tenir compte des critères suivants pour la sélection des choix des participant.es aux FG :

- Age des participant.e.s (i.e. 2 FG avec des jeunes parents) ;
- Genre du ou de la chef.fe de famille (i.e 2 FG avec des femmes comme cheffes de famille) ;
- Difficultés ou retard dans le retrait des mandats : éloignement d'un bureau de poste, retard dans le retrait des mandats voire non retrait, récupération du transfert monétaire du premier enfant et pas du deuxième (pour les familles avec deux enfants bénéficiaires) ;
- Abandon scolaire malgré le programme ;
- Problèmes d'accès aux services sociaux de base.

Afin de permettre l'intégration de ces critères tout en prenant en compte la localisation des participant.e.s, l'équipe d'évaluation s'attachera à identifier des localités avec concentration d'un fait ou d'un problème en particulier.

L'équipe d'évaluation comptera sur le soutien de l'UNICEF pour mobiliser des participants de différents milieux et avec de différentes caractéristiques sociodémographiques afin d'obtenir des points de vue divergents, mais aussi afin d'identifier des points de convergence entre les différents participants.

Afin de prendre en compte différentes éventualités dans une situation sanitaire mouvante, nous proposons plusieurs scénarii pour la tenue des focus groups :

Scénario 1 : Les Focus Groups sont prévus fin août début septembre, ce qui devrait laisser le temps à la situation sanitaire de s'améliorer et aux différents gouvernorats fermés fin juin de s'ouvrir à nouveau. Dans ce cas, les délégations où auront lieu les focus groups ne seront pas définis en fonction des restrictions sanitaires qui peuvent en limiter l'accès mais en fonction des critères prédéfinis.

Scénario 2 : La situation sanitaire exige, pendant la période définie pour la collecte de données, des restrictions sanitaires qui limitent l'accès à certains gouvernorats ou certaines délégations. Dans ce cas, l'équipe d'évaluation rajoutera un critère relatif aux restrictions sanitaires pour le choix des zones et participant.e.s cibles pour les Focus Groups.

Scénario 3 : La situation sanitaire ne permet pas la tenue de Focus Groups en présentiel. Dans ce cas, l'équipe d'évaluation propose de remplacer les Focus groups avec les familles par des entretiens téléphoniques avec ces dernières. On rajoutera ainsi 30 entretiens téléphoniques qui seront menés avec un questionnaire adapté, davantage axé sur les principales problématiques et défis rencontrés par les familles dans le cadre du programme.

²⁵ En annexe.

Avec les acteurs institutionnels

En ce qui concerne la réalisation des **groupes de discussion** après intervention avec les acteurs institutionnels, nous proposons de réaliser **2** groupes de discussion, 1 avec les **travailleurs sociaux** et 1 avec les **informateurs clés** impliqués dans la gestion des transferts monétaires. L'équipe d'évaluation comptera sur le soutien de l'UNICEF pour sélectionner et mobiliser des acteurs institutionnels. Après l'envoi de ce rapport initial, l'équipe d'évaluation évaluera conjointement avec l'UNICEF la possibilité de réaliser de tels groupes de discussion. Un Guide d'entretien pour ces deux groupes de discussion sera élaboré dès qu'UNICEF confirmera la possibilité de réaliser de tels entretiens de groupe.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, on pourra envisager de tenir le focus group avec les travailleurs sociaux en ligne.

Equipe de terrain

Les entretiens seront menés par trois enquêteur.rices qui présenteront les profils suivants :

- Une expérience dans la collecte de données qualitatives (et éventuellement quantitatives) dans des domaines d'intervention en lien avec le domaine de l'évaluation (questions sociales, pauvreté, protection sociale, enfance, jeunesse, genre) ;
- Une expérience dans la conduite d'enquête téléphonique ;
- Une représentation genre au sein de l'équipe avec au moins une enquêtrice
- Expérience avec des communautés vulnérables, expérience sur les questions liées à la pauvreté et/ou la protection sociale sera un atout
- Maîtrise de l'arabe tunisien et du français.

L'équipe en charge de la modération des Focus Groups saura mettre à profit une expérience avérée en recherche et modération de Focus Groups. Outre, par l'experte nationale, les Focus groups seront menés par deux des énumérateur.rices précité.es. Ces derniers bénéficient de :

- Diplôme d'études supérieures : entre BAC+3 et BAC +5
- Le premier est journaliste d'investigation et chercheur auprès d'organisations de renom telles que International Crisis Group ;
- La seconde est doctorante et possède une expérience dans la modération de Focus Groups dans le cadre de mission d'évaluation ;
- Tous deux bénéficient d'une expérience dans des domaines prenant en compte la vulnérabilité tels que le genre, la migration, les communautés rurales isolées.

Recrutement de personnel de terrain

Le personnel de terrain sera sélectionné sur la base des critères susmentionnés parmi le pool d'enquêteur.rices avec lequel les Vision Development travaille régulièrement. Si Vision Development ne parvient pas à rassembler le nombre d'enquêteur.rices nécessaires parmi son pool d'enquêteur.rices, le bureau pourra être amené à publier une annonce dans

ses réseaux. Dans ce cas, tout recrutement sera précédé d'un entretien et d'une vérification des références.

Formation du personnel de terrain

La formation du personnel de terrain sera conduite dans le cadre d'une formation de 3 jours pour familiariser les enquêteur.rices avec les besoins informationnels du client, le programme et les notions en lien avec la pauvreté multidimensionnelle, en particulier celle des enfants. Elle sera menée par l'experte nationale sous la supervision de l'experte internationale. Le programme sera conduit comme suit :

- **Jour 1** : présentation de l'équipe d'évaluation, répartition des rôles, présentation du programme de la formation, première brève introduction du programme, communication, rôle et responsabilités de l'équipe d'énumérateur.rices ;
- **Jour 2** : présentation du programme par un.e représentant.e de l'UNICEF (en fonction des disponibilités), lecture approfondie et expliquée des guides d'entretien en français et en arabe, exercices de mise en situation ;
- **Jour 3** : Pré-test ; Entretien individuel de feedback suite au pré-test.

Dans la mesure du possible, les Focus Groups seront conduits par l'experte nationale, avec l'appui des enquêteur.rices si plusieurs Focus Groups sont conduits en même temps. Dans ce cas, ils recevront une formation dédiée.

Equipement pour collecte de données

Les entretiens seront menés par téléphone à l'aide de téléphones qui pourront permettre un enregistrement de qualité des entretiens.

Supervision des activités de collecte de données

La supervision sera assurée à trois niveaux : 1) par la chargée de projets de Vision Development ; 2) Elle-même supervisée par l'experte nationale ; 3) avec la supervision finale de l'experte internationale. Elle sera également conduite tout au long du processus de collecte de données, d'abord, pour s'assurer que les interviews sont menées de manière adéquate (respect de l'échantillon, formulation des questions, communication des enquêteur.rices). Ensuite, les enregistrements seront attentivement réécoutés de façon à identifier les potentiels entretiens qui nécessitent d'être refaits.

Contrôle de qualité des données collectées

Un premier test suivi d'un feedback lors de la formation permettra de garantir la qualité des données collectées. Après chaque entretien sera vérifié à travers un triple contrôle. Un premier contrôle sera effectué par l'équipe nationale sur les enregistrements effectués en arabe, un second contrôle sera effectué par la chargée de projets sur les transcriptions en français et un dernier contrôle par l'experte internationale ou l'experte nationale.

Traduction et transcription des entretiens

Les entretiens seront immédiatement traduits lors de la transcription, l'arabe dialectal ne se prêtant pas bien à la forme écrite. La transcription sera effectuée par un.e membre de l'équipe de Vision Development.

Considérations éthiques et obtention des autorisations

Si les guides de discussion et d'entretien auront été validés par un comité éthique du Ministère, chaque entretien sera également précédé d'un formulaire de consentement enregistré au même titre que le reste de l'entretien et écrit (en 2 exemplaires, 1 pour le participant.e, 1 pour l'équipe d'évaluation) lorsque les entretiens/focus groups sont conduits en personne. En début d'entretien, l'enquêteur.rice rappellera son devoir de respect, de confidentialité et de neutralité, autant de principes qui auront été abordés lors de la formation dédiée.

Protocole sanitaire

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, nous avons choisi de conduire une grande partie des activités de collecte de données à distance. Les entretiens qualitatifs avec les familles bénéficiaires seront menés par téléphone, et un certain nombre d'entretiens avec des personnes clés seront menés à distance également.

Seuls les groupes de discussion seront menés en personne, et ce, pour des raisons de participation et d'accès des bénéficiaires à des ressources qui leur permettraient d'assister à des réunions en ligne, si l'UNICEF et le MAS valident cette proposition. Plus bas, nous proposons une série de possibles scénarii en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. La formation des enquêteur.rices sera, elle aussi menée en personne de façon à faciliter les exercices de mise en situation et l'appropriation des connaissances

Pour ces groupes de discussion ainsi que pour la formation des enquêteur.rices, un protocole sanitaire strict sera appliqué de manière à protéger à la fois les participants et les modérateurs. Toutes les mesures barrières seront strictement appliquées: nombre limité de participants (max 8 personnes pour les FR, 3 enquêteur.rices pour la formation), aération des pièces, mise à disposition et port du masque chirurgical (sur le nez et la bouche) durant toute la durée de la discussion, mise à disposition de gel hydroalcoolique.

ANNEXE III. Liste de personnes. Phase Initiale - Entretiens avec parties prenantes

Tableau 16. Entretiens initiaux – liste de personnes

Phase Initiale - Entretiens avec parties prenantes		
Rémy Pigois	UNICEF 3 mai 21	Manager des politiques sociales
Salma Layouni		Chargé d'évaluation
Samir Bouzekri		Spécialiste des politiques sociales
Sana Guermazi		Consultante
Mehdi Barouni	BANQUE MONDIALE 3 mai 21	Spécialiste de la protection sociale
Carlo delNinno		Économiste en chef
Najet Dkhil	MAS 11 mai 21	Directrice générale de la solidarité et de la promotion sociale, coordinatrice du comité.
Sven Neunsinger	KfW 10 mai 21	Directeur Tunisie
Sebastian Aichele		Chef de projets

ANNEXE IV. Guides d'Entretiens - KII

Évaluation du programme «Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif» - MAS / UNICEF – Tunisie

Instructions pour l'interviewer

1. Objectif de l'évaluation

Afin de fournir une évaluation indépendante de la qualité du travail, nous avons été invités à effectuer une évaluation du programme de l'UNICEF en Tunisie. A cette fin, nous organisons des entretiens individuels avec les principaux acteurs institutionnels impliqués dans le programme.

2. Comment nous sélectionnons les participants aux KIIs?

Les participants aux KIIs ont été sélectionnés sur la base de critères spécifiques ainsi que de leur participation à des activités variées du programme.

3. Comment conduire les entretiens ?

Les entretiens (KIIs) durent environ 60 minutes, leur durée pouvant varier en fonction du détail fourni par les participants.

4. Présentation et consentement

Au début de l'entretien, veuillez lire la déclaration de consentement, en expliquant le but de votre travail et en précisant que vous menez une évaluation des activités de l'UNICEF et du MAS afin de fournir une évaluation indépendante du programme et des questions nécessitant un développement plus approfondi. Assurez-vous également d'expliquer que les informations collectées seront traitées de manière confidentielle et que les participants ne seront pas cités personnellement dans les rapports. Les informations collectées seront, ainsi, combinées avec les réponses d'autres bénéficiaires dans les rapports écrits, sans possibilité d'identifier les personnes interrogées. L'objectif est de dégager des informations qui permettront d'aider à améliorer les activités de l'UNICEF en Tunisie. Les informations collectées seront strictement réservées à l'usage de l'UNICEF-MAS pour l'amélioration du programme et ne seront partagées avec aucun autre acteur tiers. Les évaluateurs doivent également préciser que les bénéficiaires ne recevront aucun service ni compensation en contrepartie de leur participation à l'enquête.

Une fois que ce qui précède a été expliqué, les évaluateurs doivent établir le consentement des répondants en leur demandant s'ils ont compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête. Les évaluateurs ne doivent commencer à poser des questions que lorsque les répondants déclarent avoir compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête.

Par conséquent, la déclaration de consentement suivante doit être lue à haute voix avant le début des activités :

Bonjour, je m'appelle _____ et je fais partie d'une équipe d'évaluation indépendante qui effectue une évaluation pour le compte de l'UNICEF et du MAS dans le cadre du programme **Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie**. Nous allons examiner tous les aspects du programme.

Cette évaluation est un exercice d'apprentissage ; nous essayons de déterminer le niveau d'efficacité avec lequel l'UNICEF et le MAS mettent en œuvre leur programme en Tunisie et comment cela peut apporter des résultats au regard des objectifs du programme. Cela signifie que nous examinons l'impact du programme UNICEF sur le dispositif d'appui aux familles.

La raison pour laquelle vous avez été sélectionné pour participer à ces discussions est que, en tant que membre clé du programme, vous êtes en mesure de parler avec expertise et autorité de certains aspects du programme . Toute participation à cette discussion est volontaire. Si vous acceptez de participer à cette évaluation, toutes vos réponses resteront confidentielles. Les résultats de cette discussion ne seront pas partagés avec vos collègues, voisins ou toute autre autorité, et les résultats ne seront rapportés d'aucune façon qui pourrait permettre de vous identifier. Votre nom ne sera pas demandé ou utilisé à des fins autres que pour faciliter la discussion. Le matériel recueilli ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés par les responsables de l'évaluation pour la durée totale de la mission d'évaluation. Les enregistrements, ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après la rédaction du rapport final.

Si vous acceptez de participer maintenant, vous pouvez changer d'avis à tout moment pendant l'entretien, sans aucune conséquence. La discussion ne présente aucun risque pour vous ou votre sécurité. Toutefois, si une question suscite de l'anxiété ou de l'inconfort, vous pouvez également choisir de ne pas répondre sans donner de raison.

Cette discussion devrait durer environ 60 minutes.

Au regard des conditions décrites précédemment, acceptez-vous de participer à cet entretien?

Acceptez-vous que cet entretien soit enregistré?

Avez-vous des questions à poser avant de commencer ?

5. Questions

A. Questions générales

1. Quel est votre nom, votre rang et fonction au sein de votre organisation ?
2. Quelles sont les activités du programme auxquelles vous avez participé jusqu'à maintenant?
3. J'aimerais vous interroger au sujet des défis en matière d'enfance, pauvreté infantine, scolarisation...protection sociale dédiée aux enfants en Tunisie?
 - a. Y-a-t-il des besoins/défis spécifiques en matière de prise en charge des enfants ?
 - b. Comment ces besoins sont-ils traités?

B. Conception du programme/Pertinence:

Je voudrais vous poser des questions générales sur le programme de l'UNICEF.

4. En général, diriez-vous que ce programme est adapté au contexte tunisien et aux besoins des familles avec enfants? Pourquoi?
5. Les activités du programme ont-elles couvert de façon à répondre adéquatement à vos besoins ? Y a-t-il des activités que vous auriez aimé aborder et qui ne l'ont pas été ?
6. Les différentes activités du projet étaient-elles liées entre elles, étaient-elles complémentaires? Sont-elles parvenues à impliquer les bonnes parties prenantes et les investir dans le processus ?

C. Efficience

7. Quels sont les facteurs qui ont affecté positivement ou négativement le déroulement des activités du programme?
8. Estimez-vous que les ressources (financières, humaines, logistiques, techniques, etc.) qui ont été allouées au programme de l'UNICEF sont suffisantes?
9. Les membres du projet possédaient-ils l'expérience/le profil nécessaire au bon déroulement des activités du projet?
10. Comment décririez-vous la gestion générale du programme?
11. Avez-vous eu l'occasion d'évaluer les activités du programme?

D. Efficacité

12. Dans l'ensemble, les processus internes au sein de votre organisation se sont-ils améliorés grâce au programme de l'UNICEF
 - a. Quels ont été les principaux changements observés ? Quelles ont été les conséquences directes et indirectes ?
13. (Si pertinent) Comment les approches auprès des familles se sont-elles améliorées suite au programme ?
14. Avez-vous eu assez de temps pour connaître des changements ? Le programme a-t-il inspiré des idées de réformes ? Comment ?
15. (Si pertinent) A votre avis, diriez-vous que, dans l'ensemble, le programme de l'UNICEF a permis à votre structure de moderniser ses pratiques en termes d'appui aux familles nécessiteuses, communication, identification des bénéficiaires ? Comment ?
16. Pensez-vous que le programme de transferts monétaires pour les enfants a eu un impact sur les familles bénéficiaires ?

E. Couverture/Cohérence

17. Votre attitude face à la réforme du dispositif d'appui aux familles nécessiteuses avec enfants a-t-elle évolué ? Comment ?
18. Quelles bonnes pratiques en termes de gestion des transferts monétaires aux enfants avez-vous retenues ? Quelles bonnes pratiques introduites par l'UNICEF ont été adoptées et/ou institutionnalisées ? Merci de prendre en compte ces différents domaines

F. Durabilité

19. A votre avis, quels sont les principaux processus et compétences qui vont perdurer parmi vos pratiques en tant que (travailleur social, représentant du Ministère...) grâce à ce programme ?
20. Quels sont, à votre avis, les effets durables de ce programme sur votre organisation et votre département qui vont perdurer dans le futur ?
21. Quels sont selon vous les effets durables des transferts monétaires pour enfants sur les familles ? sur les enfants de 0-5 ans ? sur les jeunes de 6-18 ans ?
22. Quels sont les défis et opportunités principaux aptes à influencer la durabilité des résultats du projet sur le long terme ?
23. Avez-vous des suggestions quant à l'amélioration du programme dans le futur ? Des activités à inclure ?

Merci pour le temps consacré à cet entretien. Si vous avez la moindre question, vous pouvez revenir vers moi au: numéro de téléphone ou adresse email.

FIN DU GUIDE POUR LES KIIs

ANNEXE V. Guides d'Entretiens – Groupes de Discussion avec Familles

Évaluation du programme de l'UNICEF " Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie

Instructions pour les modérateurs

1. Objectif de l'évaluation

Afin de fournir une évaluation indépendante du programme de transferts monétaires de l'UNICEF, nous avons été invités à effectuer une évaluation du programme de l'UNICEF-MAS en Tunisie. A cette fin, nous organiserons des discussions de groupe (Focus Groups) avec les familles bénéficiaires.

2. Où seront conduits les groupes de discussion (Focus Groups)?

Les groupes de discussion devraient uniquement avoir lieu dans des lieux sûrs et sécurisés, là où les répondants ne se sentiront pas obligés ou forcés de répondre d'une certaine manière. Les modérateurs (évaluateurs) devront évaluer le lieu où se déroulent les Focus Groups à la lumière de ces critères lors des visites de cadrage qui doivent avoir lieu avant le début des Focus Groups. Si les évaluateurs sont témoins de la présence de personnes susceptibles d'intimider les répondants ou d'altérer leurs réponses, ils doivent contacter leur coordinateur et le personnel concerné de l'UNICEF pour savoir s'ils maintiennent ou non le Focus Group. En parallèle, les modérateurs des Focus Groups devraient aussi s'assurer qu'aucun représentant de l'UNICEF et du MAS ne se trouve à portée de voix de l'espace où les Focus Groups auront lieu.

3. Comment nous sélectionnons les participants aux Focus Groups?

Les participants aux Focus Groups ont été sélectionnés sur la base de critères spécifiques ainsi que de leur inscription aux transferts monétaires. Environ 6 à 8 personnes (Parents, jeunes bénéficiaires) participeront à chaque Focus Group.

4. Comment conduire les Focus Groups ?

Les Focus Groups durent environ 60-90 minutes, leur durée pouvant varier en fonction du détail fourni par les participants. Les participants seront informés à l'avance de la durée des Focus Groups.

Pendant les Focus Groups, nous vous prions de :

- Poser chaque question (ci-dessous) en utilisant un langage identique ;
- NE PAS exprimer sa propre opinion et un soutien ou manque d'appui à une opinion donnée;
- Faire preuve de souplesse pendant le dialogue en veillant à ne pas trop vous éloigner des points de discussion spécifiques ;
- Laisser le répondant choisir ses propres mots - ne pas corriger ni paraphraser ;
- Encourager le répondant à donner plus d'informations en posant des questions de suivi et d'approfondissement ;

- Être conscient des contraintes de temps et ne pas hésiter à interrompre poliment le répondant et passer à la question suivante si le répondant est trop répétitif ou ne propose pas d'informations supplémentaires ;
- Les bénéficiaires insistent souvent excessivement sur le fait que l'assistance fournie n'est pas suffisante et doit être augmentée. Bien qu'il s'agisse d'une dynamique importante à explorer, veillez à ne pas laisser l'ampleur de l'aide devenir l'élément central de l'entretien une fois que/ si une telle dynamique s'enclenche.

5. Présentation et consentement

Au début du Focus Group, veuillez lire la déclaration de consentement, en expliquant le but de votre travail et en précisant que vous menez une évaluation des activités de l'UNICEF et du MAS afin de fournir une évaluation indépendante du programme et des questions nécessitant un développement plus approfondi. Assurez-vous également d'expliquer que les informations collectées seront traitées de manière confidentielle et que les participants ne seront pas cités personnellement dans les rapports. Les informations collectées seront, ainsi, plutôt combinées avec les réponses d'autres bénéficiaires dans les rapports écrits, sans possibilité d'identifier les personnes interrogées. L'objectif est de dégager des informations qui permettront d'aider à améliorer les activités de l'UNICEF en Tunisie. Les informations collectées seront strictement réservées à l'usage de l'UNICEF-MAS pour l'amélioration du programme et ne seront partagées avec aucun autre acteur tiers. Les évaluateurs doivent également préciser que les bénéficiaires ne recevront aucun service ni compensation en contrepartie de leur participation à l'enquête.

Une fois que ce qui précède a été expliqué, les évaluateurs doivent établir le consentement des répondants en leur demandant s'ils ont compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête. Les évaluateurs ne doivent commencer à poser des questions que lorsque les répondants déclarent avoir compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête.

Par conséquent, la déclaration de consentement suivante doit être lue à haute voix avant le début des activités :

Bonjour, je m'appelle _____ et je fais partie d'une équipe d'évaluation indépendante qui effectue une évaluation pour le compte de l'UNICEF dans le cadre du programme "Investir dans le Capital Humain grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif". Nous allons examiner tous les aspects du programme.

Cette évaluation est un exercice d'apprentissage ; nous essayons de déterminer le niveau d'efficacité avec lequel les transferts monétaires pour les enfants ont été bénéfiques aux familles.

La raison pour laquelle vous avez été sélectionné pour participer à ces discussions est que, en tant que bénéficiaire de ce programme, vous êtes en mesure de parler en connaissance de cause de l'utilité des transferts monétaires reçus. Toute participation à cette discussion est volontaire. Si vous acceptez de participer à cette évaluation, toutes vos réponses resteront confidentielles. Vos données personnelles seront traitées avec la plus stricte confidentialité. Seules les données personnelles importantes pour l'évaluation vous seront demandées. Vos données personnelles et les résultats de cette discussion ne seront pas partagés avec vos collègues, voisins ou toute

autre autorité, et les résultats ne seront rapportés d'aucune façon qui pourrait permettre de vous identifier. Cette obligation de confidentialité a pour seule limite le devoir de rapporter tout abus et négligence à l'encontre des enfants. Votre nom ne sera pas demandé ou utilisé à des fins autres que pour faciliter la discussion. Le matériel recueilli ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés par les responsables de l'évaluation pour la durée totale de la mission d'évaluation. Les enregistrements, ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après la rédaction du rapport final.

Si vous acceptez de participer maintenant, vous pouvez changer d'avis à tout moment pendant l'entretien, sans aucune conséquence. La discussion ne présente aucun risque pour vous ou votre sécurité. Toutefois, si une question suscite de l'anxiété ou de l'inconfort, vous pouvez également choisir de ne pas répondre sans donner de raison.

Cette discussion devrait durer environ 60-90 minutes.

Au regard des conditions décrites précédemment, acceptez-vous de participer à ce groupe de discussion ?

Acceptez-vous que cette discussion soit enregistrée ?

Avez-vous des questions à poser avant de commencer ?

6. Questions

Au cours des FGs, le libre-échange entre le participant et le modérateur constitue l'aspect le plus important de la discussion. Cependant, toutes les questions principales devront être couvertes. Ne sautez donc aucune des questions principales et questions de suivi/approfondissement associées. Pour chaque question, essayez de dégager un exemple concret.

À titre indicatif, les questions ci-dessous devraient être abordées au cours du Focus Group. Les textes entre parenthèses sont des instructions à l'attention du facilitateur et ne doivent pas être lus aux participants.

A. Ice Breaker / Prep

1. J'aimerais démarrer la discussion de façon à connaître chacun d'entre vous un peu mieux. Si vous le souhaitez, parlez-nous de vous, votre travail, la composition de votre famille... ? *(Les informations et données socio-démographiques concernant les participants sont disponibles grâce aux résultats de l'enquête quantitative, elles vous permettent de mieux connaître les participants. Laissez les libres de répondre à cette première présentation ou non)*
2. [Autour de la salle, à chaque participant séparément] J'aimerais vous interroger au sujet des défis en matière d'enfance, pauvreté enfantine, scolarisation...au sein de votre famille ?
3. Comment la pandémie du Coronavirus a-t-elle affecté ?

B. Conception du programme/Pertinence :

Je voudrais vous poser des questions générales sur les programmes de l'UNICEF.

4. Connaissez-vous le programme de transferts de l'UNICEF? *(Donner les détails relatifs aux montants des transferts en fonction des profils des familles et leurs enfants)*
5. En général, diriez-vous que ce programme est adapté à vos besoins ? Comment ?

C. Efficience

6. Les montants des transferts monétaires sont-ils suffisants pour améliorer les conditions de vie de vos enfants ? Encourager la scolarisation ? *(Adapter en fonction de l'âge des enfants bénéficiaires et donner les montants exacts reçus par enfant)*
7. Les interlocuteurs (Travailleurs sociaux, agents de la poste, agents de la CNSS...) sont-ils à l'écoute, communiquent suffisamment avec vous ?
8. Etes-vous satisfait(e) du dispositif d'aide sociale dont vous bénéficiez ? SI NON : quels sont les principaux problèmes auxquels vous faites face ? *(Donner des exemples selon les réponses reportées dans l'enquête quantitative)*

D. Efficacité

9. Dans l'ensemble, le bien-être de vos enfants s'est-il amélioré grâce au programme de l'UNICEF-MAS ?(Si besoin, donner des précisions : quels ont été les principaux changements observés ?...)

10. L'accès de vos enfants aux services sociaux de base s'est-il amélioré ? Si oui, comment ? Si non, Pourquoi ? (*Profiter de cette question pour citer des exemples de problèmes rencontrés par les familles : ressources financières faibles...*)

E. Durabilité

11. A votre avis, de quelle manière l'appui monétaire pour vos enfants va-t-il avoir des conséquences à long terme pour votre famille ?

12. Avez-vous des suggestions quant à l'amélioration du programme dans le futur ?

Merci pour le temps consacré à cet entretien. Si vous avez la moindre question, vous pouvez revenir vers moi au: numéro de téléphone ou adresse email.

FIN DU GUIDE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION

ANNEXE VI. Guides d'Entretiens – Enquête téléphonique auprès des familles

Évaluation du programme «Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif» - MAS / UNICEF – Tunisie

1. Objectif de l'évaluation

Nous avons été invités à effectuer une évaluation du programme de l'UNICEF-MAS "Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie" afin d'évaluer de manière indépendante des activités de l'initiative mises en œuvre à ce jour. À cette fin, nous organiserons des entretiens individuels auprès des familles ayant bénéficié des transferts monétaires à travers le Ministère des Affaires Sociales.

2. Où seront réalisées les interviews ?

Les interviews sont conduites par téléphone.

3. Comment nous sélectionnons les participants aux entretiens individuels ?

Le bureau chargé de l'évaluation (Plan Eval/Vision Development) a sélectionné les participants sur la base de l'échantillon du Ministère des Affaires Sociales qui a servi pour l'échantillon pour l'enquête quantitative

4. Comment sont conduites les interviews ?

Les interviews durent environ 30 minutes, cela dépend du détail fourni durant les réponses, les participants seront informés à l'avance de cela.

Nous vous prions de:

- Poser chaque question (ci-dessous) en utilisant un langage identique ;
- Ne pas exprimer sa propre opinion et un soutien ou manque d'appui à une opinion donnée;
- Faire preuve de souplesse pendant le dialogue en veillant à ne pas trop vous éloigner des points de discussion spécifiques ;
- Laisser le répondant choisir ses propres mots - ne pas corriger ni paraphraser ;
- Encourager le répondant à donner plus d'informations en posant des questions de suivi et de référence à des thèmes précis; et,
- Être conscient des contraintes de temps et ne pas hésiter pas à interrompre poliment le répondant et passer à la question suivante si le répondant est trop répétitif ou ne propose pas d'informations supplémentaires.

5. Présentation & Consentement

Au début de chaque interview, veuillez lire la déclaration de consentement, en expliquant le but de votre travail et en expliquant que vous menez une évaluation des activités de l'UNICEF afin de fournir une évaluation indépendante du programme et des domaines nécessitant un développement plus approfondi. Assurez-vous également d'expliquer que les informations collectées seront traitées de manière confidentielle et que les participants ne seront pas cités personnellement dans les rapports. Les informations collectées seront, ainsi, plutôt combinées avec les réponses d'autres bénéficiaires dans les rapports écrits, sans possibilité d'identifier les

personnes interrogées. L'objectif est de dégager des informations qui permettront d'aider à améliorer les activités de l'UNICEF en Tunisie. Les informations collectées seront strictement réservées à l'usage de l'UNICEF-MAS pour l'amélioration du programme et ne seront partagées avec aucun autre acteur tiers. Les évaluateurs doivent également préciser que les bénéficiaires ne recevront aucun service ni compensation en contrepartie de leur participation à l'enquête.

Une fois que ce qui précède a été expliqué, les évaluateurs doivent établir un consentement en demandant aux répondants s'ils ont compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête. Les évaluateurs ne doivent commencer à poser des questions que lorsque les répondants déclarent avoir compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête.

Par conséquent, la déclaration de consentement suivante doit être lue à haute voix avant le début des activités :

Bonjour, je m'appelle-----et je fais partie d'une équipe indépendante qui effectue une évaluation pour le compte de l'UNICEF et du Ministère des Affaires Sociales dans le cadre du programme « Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif ».

La raison pour laquelle vous avez été sélectionné pour participer à cette discussion est que vous avez bénéficié du programme des aides monétaires : 30 dinars par mois pour tout enfant entre 0 et 5 ans et 100 dinars à la rentrée scolaire pour tout enfant entre 6 et 18 ans (distribués à partir de 15 septembre / décembre 2020).

Cette discussion devrait durer environ 20 minutes, toutes vos réponses resteront confidentielles. Cette obligation de confidentialité a pour seule limite le devoir de rapporter tout abus et négligence à l'encontre des enfants.

- Au regard des conditions décrites précédemment,

- Acceptez-vous de participer à cet entretien ?

(Vous pouvez changer d'avis à tout moment pendant l'entretien, sans aucune conséquence).

- Acceptez-vous que cette discussion soit enregistrée ?
- Avez-vous des questions à poser avant de commencer ?

6. Questions

Au cours des interviews, le libre-échange entre le participant et l'intervieweur est l'élément le plus important de l'interview. Cependant, toutes les questions principales devront être couvertes. Ne sautez donc aucune des questions ou des questions principales.

À titre indicatif, les questions ci-dessous devraient être abordées au cours de l'interview. Le texte entre parenthèses est une instruction pour l'interviewer et ne doit pas être lu aux participants.

1. Pouvez-vous me parler de votre expérience avec les aides sociales de l'État ? (On parle ici des aides en général, du système de protection sociale dans sa globalité)
2. Quels sont les principaux défis auxquels vous faites face en matière de prise en charge de vos enfants ?
3. A votre avis, l'appui que vous recevez pour vos enfants arrive-t-il à répondre efficacement à leurs besoins ? (Alimentation, hébergement, habits, loisirs, fournitures scolaires, transport, médicaments,..) ?
Si la réponse est non, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?
Selon vous, quel serait le montant suffisant pour répondre aux besoins de vos enfants ?
4. Avez-vous rencontré des difficultés lors de l'obtention/retrait des allocations ? Quels sont ces problèmes ? (Accès à l'information, les services postaux,...)
5. Que pensez-vous de la gestion des aides par les structures sociales (les structures locales, la Poste, communication avec les travailleurs sociaux) ?
6. À ce stade, avez-vous observé une amélioration de la situation de votre famille et vos enfants plus particulièrement, suite à la réception des transferts monétaires de 30 DT/mois ou 100 DT pour la rentrée scolaire? Ces transferts vous ont permis d'inscrire vos enfants dans une garderie, d'acheter des équipements et matériel pour les enfants (fournitures scolaires, mobilier, vêtements etc.), ou d'améliorer leur nutrition ?
7. Comment avez-vous utilisé les transferts monétaires pour améliorer les conditions de vos enfants pendant la pandémie du CORONA et atténuer ses effets négatifs (achat de masques, des gels antibactériens, compenser les revenus perdus ..) ?
8. Ce programme vous a-t-il permis d'améliorer l'accès aux services sociaux de base pour vos enfants tels que la santé (vaccination, achat de médicaments, consultations médecin, prise en charge en cas d'handicap) et l'enseignement (vous n'avez pas déscolarisé vos enfants) ?
9. Selon vous, allez-vous bénéficier de ces transferts monétaires dans les années à venir ?
10. Avez-vous d'autres points importants à mentionner concernant ce programme ?

Merci d'avoir participé à cette discussion.

FIN DE L'INTERVIEW

ANNEXE VII. Guides d'Entretiens – Groupes de Discussion auprès des travailleurs sociaux

Évaluation du programme «Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif» - MAS / UNICEF – Tunisie

Instructions pour le modérateur

1. Objectif de l'évaluation

Afin de fournir une évaluation indépendante du programme, nous avons été invités à effectuer une évaluation du programme de l'UNICEF en Tunisie. A cette fin, nous organisons des entretiens individuels avec les principaux acteurs institutionnels impliqués dans le programme.

2. Où seront conduits les groupes de discussion (Focus Groups)?

Les groupes de discussion devraient uniquement avoir lieu dans des lieux sûrs et sécurisés, là où les répondants ne se sentiront pas obligés ou forcés de répondre d'une certaine manière. Les modérateurs (évaluateurs) devront évaluer le lieu où se déroulent les Focus Groups à la lumière de ces critères lors des visites de cadrage qui doivent avoir lieu avant le début des Focus Groups. Si les évaluateurs sont témoins de la présence de personnes susceptibles d'intimider les répondants ou d'altérer leurs réponses, ils doivent contacter leur coordinateur et le personnel concerné de l'UNICEF pour savoir s'ils maintiennent ou non le Focus Group. En parallèle, les modérateurs des Focus Groups devraient aussi s'assurer qu'aucun représentant de l'UNICEF et du MAS ne se trouve à portée de voix de l'espace où les Focus Groups auront lieu.

3. Comment nous sélectionnons les participants aux Focus Groups?

Les participants aux Focus Groups ont été sélectionnés sur la base de critères spécifiques ainsi que de leur implication dans la gestion des transferts monétaires auprès des familles en tant que travailleurs sociaux. Environ 6 à 8 personnes (travailleurs sociaux de différentes localités) participeront à chaque Focus Group.

4. Comment conduire les Focus Groups ?

Les Focus Groups durent environ 60-90 minutes, leur durée pouvant varier en fonction du détail fourni par les participants ; les participants seront informés à l'avance de la durée des Focus Groups.

Pendant les Focus Groups, nous vous prions de :

- Poser chaque question (ci-dessous) en utilisant un langage identique ;
- NE PAS exprimer sa propre opinion et un soutien ou manque d'appui à une opinion donnée;
- Faire preuve de souplesse pendant le dialogue en veillant à ne pas trop vous éloigner des points de discussion spécifiques ;
- Laisser le répondant choisir ses propres mots - ne pas corriger ni paraphraser ;
- Encourager le répondant à donner plus d'informations en posant des questions de suivi et d'approfondissement ;

- Être conscient des contraintes de temps et ne pas hésiter à interrompre poliment le répondant et passer à la question suivante si le répondant est trop répétitif ou ne propose pas d'informations supplémentaires ;
- Les bénéficiaires insistent souvent excessivement sur le fait que l'assistance fournie n'est pas suffisante et doit être augmentée. Bien qu'il s'agisse d'une dynamique importante à explorer, veillez à ne pas laisser l'ampleur de l'aide devenir l'élément central de l'entretien une fois que/ si une telle dynamique s'enclenche.

5. Présentation et consentement

Au début de l'entretien, veuillez lire la déclaration de consentement, en expliquant le but de votre travail et en précisant que vous menez une évaluation des activités de l'UNICEF et du MAS afin de fournir une évaluation indépendante du programme et des questions nécessitant un développement plus approfondi. Assurez-vous également d'expliquer que les informations collectées seront traitées de manière confidentielle et que les participants ne seront pas cités personnellement dans les rapports. Les informations collectées seront, ainsi, plutôt combinées avec les réponses d'autres bénéficiaires dans les rapports écrits, sans possibilité d'identifier les personnes interrogées. L'objectif est de dégager des informations qui permettront d'aider à améliorer les activités de l'UNICEF en Tunisie. Les informations collectées seront strictement réservées à l'usage de l'UNICEF-MAS pour l'amélioration du programme et ne seront partagées avec aucun autre acteur tiers. Les évaluateurs doivent également préciser que les bénéficiaires ne recevront aucun service ni compensation en contrepartie de leur participation à l'enquête.

Une fois que ce qui précède a été expliqué, les évaluateurs doivent établir le consentement des répondants en leur demandant s'ils ont compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête. Les évaluateurs ne doivent commencer à poser des questions que lorsque les répondants déclarent avoir compris et accepté les termes, le but et l'intention de l'enquête.

Par conséquent, la déclaration de consentement suivante doit être lue à haute voix avant le début des activités :

Bonjour, je m'appelle _____ et je fais partie d'une équipe d'évaluation indépendante qui effectue une évaluation pour le compte de l'UNICEF et du MAS dans le cadre du programme **Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie**. Nous allons examiner tous les aspects du programme.

Cette évaluation est un exercice d'apprentissage ; nous essayons de déterminer le niveau d'efficacité avec lequel l'UNICEF et le MAS mettent en œuvre leur programme en Tunisie et comment cela peut apporter des résultats au regard des objectifs du programme. Cela signifie que nous examinons l'impact du programme UNICEF sur le dispositif d'appui aux familles.

La raison pour laquelle vous avez été sélectionné pour participer à ces discussions est que, en tant que membre clé du programme, vous êtes en mesure de parler avec expertise et autorité de certains aspects du programme . Toute participation à cette discussion est volontaire. Si vous acceptez de participer à cette évaluation, toutes vos réponses resteront anonymes et confidentielles. Les résultats de cette discussion ne seront pas partagés avec vos collègues, voisins ou toute autre autorité, et les résultats ne seront rapportés d'aucune façon qui pourrait

permettre de vous identifier. Votre nom ne sera pas demandé ou utilisé à des fins autres que pour faciliter la discussion. Le matériel recueilli ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés par les responsables de l'évaluation pour la durée totale de la mission d'évaluation. Les enregistrements, ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après la rédaction du rapport final.

Si vous acceptez de participer maintenant, vous pouvez changer d'avis à tout moment pendant l'entretien, sans aucune conséquence. La discussion ne présente aucun risque pour vous ou votre sécurité. Toutefois, si une question suscite de l'anxiété ou de l'inconfort, vous pouvez également choisir de ne pas répondre sans donner de raison.

Cette discussion devrait durer environ 60 minutes.

Au regard des conditions décrites précédemment, acceptez-vous de participer à cet entretien ?

Acceptez-vous que cet entretien soit enregistré?

Avez-vous des questions à poser avant de commencer ?

6. Questions

A. Questions générales

1. Quel est votre nom, votre rang et fonction au sein de votre organisation ?
2. Quelle a été votre implication dans l'opérationnalisation du programme au niveau local?
3. J'aimerais vous interroger au sujet des défis en matière d'enfance, pauvreté enfantine, scolarisation...protection sociale dédiée aux enfants en Tunisie/dans votre localité?

B. Conception du programme/Pertinence:

Je voudrais vous poser des questions générales sur le programme de l'UNICEF.

4. En général, diriez-vous que ce programme est adapté au contexte tunisien et aux besoins des familles avec enfants? Pourquoi?
5. Les activités de renforcement des capacités du programme ont-elles couvert de façon adéquate vos besoins ? Y a-t-il des activités que vous auriez aimé aborder et qui ne l'ont pas été ?

C. Efficience

6. Quels sont les facteurs qui ont affecté positivement ou négativement le déroulement des activités du programme?
7. Estimez-vous que les ressources (financières, humaines, logistiques, techniques, etc.) qui ont été allouées au programme de l'UNICEF sont suffisantes?
8. Les membres du projet possédaient-ils l'expérience/le profil nécessaire au bon déroulement des activités du projet?
9. Comment décririez-vous la gestion générale du programme?
10. Avez-vous eu l'occasion d'évaluer les activités du programme?

D. Efficacité

11. Dans l'ensemble, les processus internes au sein de votre organisation se sont-ils améliorés grâce au programme de l'UNICEF
 - a. Quels ont été les principaux changements observés ? Quelles ont été les conséquences directes et indirectes ?
12. (Si pertinent) Comment les approches auprès des familles se sont-elles améliorées suite au programme ?
13. (Si pertinent) A votre avis, diriez-vous que, dans l'ensemble, le programme de l'UNICEF a permis à votre structure de moderniser ses pratiques en termes d'appui aux familles nécessiteuses, communication, identification des bénéficiaires ? Comment ?
14. Pensez-vous que le programme de transferts monétaires pour les enfants a eu un impact sur les familles bénéficiaires ?

E. Couverture/Cohérence

15. Votre attitude face à la réforme du dispositif d'appui aux familles nécessiteuses avec enfants a-t-elle évolué ? Comment ?
16. Quelles bonnes pratiques en termes de gestion des transferts monétaires aux enfants avez-vous retenues ? Quelles bonnes pratiques introduites par l'UNICEF ont été adoptées et/ou institutionnalisées ? Merci de prendre en compte ces différents domaines

F. Durabilité

17. A votre avis, quels sont les principaux processus et compétences qui vont perdurer parmi vos pratiques en tant que travailleur social grâce à ce programme ?
18. Quels sont selon vous les effets durables des transferts monétaires pour enfants sur les familles ? sur les enfants de 0-5 ans ? sur les jeunes de 6-18 ans ?
19. Quels sont les défis et opportunités principaux aptes à influencer la durabilité des résultats du projet sur le long terme ?
20. Avez-vous des suggestions quant à l'amélioration du programme dans le futur ? Des activités à inclure ?

Merci pour le temps consacré à cette discussion. Si vous avez la moindre question, vous pouvez revenir vers moi au: numéro de téléphone ou adresse email.

FIN DU GUIDE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION auprès des travailleurs sociaux.

ANNEXE VIII. Formulaire de consentement écrit pour les FGD et les entretiens en personne

Les formulaires seront fournis en deux exemplaires de façon à ce que le répondant/participant puisse conserver une copie.

Formulaire de consentement

Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie

Objectifs du programme

Le programme de transferts sociaux monétaires destinés aux ménages avec enfants a pour objectif de :

- Atténuer les impacts socio-économiques de la COVID-19 ;
- Améliorer le bien-être des enfants vulnérables et de leurs ménages ;
- Faciliter l'accès aux services sociaux de base : alimentation, éducation et santé ;
- Faciliter l'accès aux services de protection sociale : éducation, soins de santé et nutrition, protection de la famille.

Objectif de l'évaluation

Afin de fournir une évaluation indépendante des projets réalisés par les associations, Plan Eval et Vision Development ont été invités à effectuer une évaluation du programme de transferts sociaux monétaires. A cette fin, l'équipe d'évaluation organise des discussions de groupe (Focus Groups) et des entretiens comme celui-ci. Cette évaluation est un exercice d'apprentissage. Nous examinerons si le programme répond bien aux besoins, permet d'atteindre les objectifs, est mis en œuvre au moindre coût et est durable. L'objectif final de cette évaluation est de permettre l'amélioration du programme, son élargissement et sa reproduction.

Participation volontaire

Votre participation est volontaire et consiste à un groupe de discussion/entretien au cours duquel il vous sera demandé d'exprimer vos commentaires et vos attentes par rapport à ce programme.

Si vous acceptez de participer, vous pouvez changer d'avis à tout moment pendant l'entretien, sans aucune conséquence. La discussion ne présente aucun risque pour vous ou votre sécurité. Toutefois, si une question suscite de l'anxiété ou de l'inconfort, vous pouvez également choisir de ne pas répondre sans donner de raison.

Cette entrevue/discussion sera enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 60 minutes de votre temps. La transcription sur support informatique qui s'ensuivra ne permettra pas de vous identifier. Les informations collectées seront, ainsi, combinées avec les réponses d'autres bénéficiaires dans les rapports écrits de façon à dégager des informations pour améliorer le programme et les activités de l'UNICEF en Tunisie.

Confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors du groupe de discussion/entretien sont confidentiels et que seuls les responsables de l'évaluation du programme auront accès à l'enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel recueilli ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés par les responsables de l'évaluation pour la durée totale de la mission d'évaluation. Les enregistrements, ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après la rédaction du rapport final.

Seules les données personnelles importantes pour l'évaluation vous seront demandées. Vos données personnelles et les résultats de cette discussion ne seront pas partagés avec d'autres personnes, voisins ou toute autre autorité, et aucun résultat ne sera rapporté d'aucune façon qui pourrait permettre de vous identifier. Cette obligation de confidentialité a pour seule limite le devoir de rapporter tout abus et négligence à l'encontre des enfants. Votre nom ne sera pas demandé ou utilisé à des fins autres que pour faciliter la discussion.

Le circuit des réclamations et des informations complémentaires sur l'évaluation

Tout participant peut exprimer oralement les dysfonctionnements constatés ou ses mécontentements auprès des responsables du programme à l'UNICEF :

- Le XXX pour toutes questions relatives aux questions posées
- Le XXX pour toutes autres questions.

Je, soussigné.e,, déclare avoir pris connaissance des conditions énumérées plus haut et accepte de participer à cet entretien/FG dans le cadre de l'évaluation du programme "Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie" et que cet entretien/FG soit enregistré numériquement.

Signature du participant

Date

Signature du témoin
(i.e. la personne à l'accueil)

Date

ANNEXE IX. Formulaire de consentement pour les parents ou tuteur des enfants participant aux FG

Les formulaires seront fournis en deux exemplaires de façon à ce que le signataire puisse conserver une copie.

Formulaire de consentement pour les parents ou tuteur des enfants participant aux FG

Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie

Objectifs du programme

Le programme de transferts sociaux monétaires destinés aux ménages avec enfants a pour objectif de :

- Atténuer les impacts socio-économiques de la COVID-19 ;
- Améliorer le bien-être des enfants vulnérables et de leurs ménages ;
- Faciliter l'accès aux services sociaux de base : alimentation, éducation et santé ;
- Faciliter l'accès aux services de protection sociale : éducation, soins de santé et nutrition, protection de la famille.

Objectif de l'évaluation

Afin de fournir une évaluation indépendante des projets réalisés par les associations, Plan Eval et Vision Development ont été invités à effectuer une évaluation du programme de transferts sociaux monétaires. A cette fin, l'équipe d'évaluation organise des discussions de groupe (Focus Groups) et des entretiens comme celui-ci. Cette évaluation est un exercice d'apprentissage. Nous examinerons si le programme répond bien aux besoins, permet d'atteindre les objectifs, est mis en œuvre au moindre coût et est durable. L'objectif final de cette évaluation est de permettre l'amélioration du programme, son élargissement et sa reproduction.

Participation volontaire

La participation de l'enfant est volontaire et consiste à un groupe de discussion/entretien au cours duquel il lui sera demandé d'exprimer ses commentaires et ses attentes par rapport à ce programme.

Si vous acceptez que votre enfant y participe, vous, et votre enfant, pouvez changer d'avis à tout moment pendant l'entretien, sans aucune conséquence. La discussion ne présente aucun risque pour votre enfant ou sa sécurité. Toutefois, si une question suscite de l'anxiété ou de l'inconfort, votre enfant peut également choisir de ne pas répondre sans donner de raison.

Cette entrevue/discussion sera enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 60 minutes du temps de votre enfant. La transcription sur support informatique qui s'ensuivra ne permettra pas de l'identifier. Les informations collectées seront, ainsi, combinées avec les réponses d'autres bénéficiaires dans les rapports écrits de façon à dégager des informations pour améliorer le programme et les activités de l'UNICEF en Tunisie.

Confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors du groupe de discussion/entretien sont confidentiels et que seuls les responsables de l'évaluation du programme auront accès à l'enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel recueilli ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés par les responsables de l'évaluation pour la durée totale de la mission d'évaluation. Les enregistrements, ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après la rédaction du rapport final.

Seules les données personnelles importantes pour l'évaluation seront demandées. Les données personnelles de votre enfant et les résultats de cette discussion ne seront pas partagés avec d'autres personnes, voisins ou toute autre autorité, et aucun résultat ne sera rapporté d'aucune façon qui pourrait permettre de l'identifier. Cette obligation de confidentialité a pour seule limite le devoir de rapporter tout abus et négligence à l'encontre des enfants. Son nom ne sera pas demandé ou utilisé à des fins autres que pour faciliter la discussion.

Le circuit des réclamations et des informations complémentaires sur l'évaluation

Tout participant peut exprimer oralement les dysfonctionnements constatés ou ses mécontentements auprès des responsables du programme à l'UNICEF :

- Le XXX pour toutes questions relatives aux questions posées
- Le XXX pour toutes autres questions.

Je, soussigné.e,, déclare avoir pris connaissance des conditions énumérées plus haut et accepte que mon enfant participe à cet entretien/FG dans le cadre de l'évaluation du programme "Investir dans le Capital Humain des Enfants grâce à un Système de Protection Sociale durable et inclusif - MAS / UNICEF – Tunisie" et que cet entretien/FG soit enregistré numériquement.

Signature du parent/tuteur légal

Date

Signature du témoin
(i.e. la personne à l'accueil)

Date

ANNEXE X. Contrôle de qualité

Afin de garantir des résultats, des conclusions et des recommandations fiables et pertinentes, un système de contrôle de qualité de l'évaluation sera mis en place.

Ce système, impliquant différentes parties prenantes clés de l'évaluation, sera organisé selon trois niveaux interreliés :

Au niveau de l'équipe d'évaluation : Lors de la phase initiale du projet, le rôle et les responsabilités des différents membres de l'équipe sont clairement définis afin de faciliter et améliorer le travail en équipe.

Tout au long de l'évaluation, l'équipe d'évaluation sera soutenue par un Gestionnaire de Projet et un Gestionnaire Administratif.

Un protocole de collecte de données sera élaboré et les membres de l'équipe seront formés sur ce protocole avant la collecte des données afin d'assurer une application adéquate des instruments de collecte de données. Le protocole fournira également des directives pour la réalisation d'entrevues et de groupes de discussions avec des enfants.

En termes de communication, une communication effective sera garantie entre l'équipe d'évaluation et l'équipe de gestion d'évaluation de l'UNICEF de la manière suivante :

Personnes de contact : Lors de la réunion initiale, seront identifiés les personnes de contact / points focaux auprès de l'équipe d'évaluation et auprès du client. Dans le cas de l'équipe d'évaluation, le Gestionnaire de Projet sera la personne de contact pour toute question contractuelle ou liée à la gestion du projet. Le Chef d'Équipe sera la personne de contact pour toute question liée aux aspects techniques de l'évaluation.

Compte-rendu des réunions : Après chaque réunion entre l'Équipe de Gestion de l'Évaluation et l'Équipe d'Évaluation, un membre de l'Équipe d'Évaluation résumera les principaux points discutés lors de la réunion dans un compte-rendu, qui sera envoyé aux participants peu après la réunion.

Informé en temps opportun tout écart : L'Équipe d'Évaluation informera en temps opportun l'Équipe de Gestion de l'Évaluation des difficultés et d'éventuels retards rencontrés tout au long de l'évaluation. La meilleure stratégie pour faire face à ces difficultés ou retard sera discutée et définie conjointement avec l'Équipe de Gestion de l'Évaluation.

En ce qui concerne les rapports de l'étude, un comité interne au sein de Plan Evaluation réalisera une lecture et une révision approfondie de chaque rapport avant la soumission au Comité de pilotage.

Au niveau de l'UNICEF : En accord avec les TdR, l'évaluation sera réalisée sous la supervision d'un Comité de pilotage, co-présidé par un représentant de l'UNICEF et un représentant du Ministère des Affaires Sociales. Un Gestionnaire de l'Évaluation (GE) sera également identifié au sein de l'UNICEF. Ce GE servira de centre de liaison de l'évaluation entre UNICEF, les partenaires d'exécution et les autres partenaires afin de permettre l'échange d'information et la collecte de

données. Le GE coordonnera le processus d'évaluation et d'approbation des livrables et assurera en concertation avec le Bureau Régional (UNICEF MENA) l'assurance qualité de l'évaluation. Enfin, le GE gèrera également l'édition, la publication et la diffusion du rapport d'évaluation et assurera le suivi de la réponse de l'UNICEF Tunisie aux recommandations de l'évaluation.

Les principaux documents de référence en termes de normes et procédures du système des Nations Unies s'appliquant à la présente évaluation sont les suivants : UNICEF Evaluation Policy, UN SWAP Evaluation Performance Indicator et UNICEF Evaluation Reporting Standards.

Au niveau du Comité de Pilotage : L'assurance qualité à ce niveau sera réalisée à travers des commentaires / suggestions et suggestions de révision des différents livrables et rapports produits par l'équipe d'évaluation. Les commentaires et suggestions seront fournis par les différents membres du Comité de Pilotage, co-présidé par un représentant de l'UNICEF et un représentant du Ministère des Affaires Sociales. Le Comité est composé de 5 à 6 membres représentants l'UNICEF, la Banque Mondiale, KfW et le Ministère des Affaires Sociales.

ANNEXE XI. Plan de soutien

Le plan de soutien reste à affiner en coordination avec l'UNICEF et le MAS.

Définition issue des TdR

Un plan de soutien sera élaboré et mis en œuvre afin de garantir que les personnes interrogées qui en ont besoin soient orientées et soutenues en temps utile et de manière appropriée. Le cabinet de conseil s'engage pour une collaboration et un soutien total de sa direction et de ses équipes de recherche pour la mise en œuvre réussie de ce plan de soutien. Une liste des services sociaux locaux et nationaux doit être fournie à tous les répondants à la fin de l'entretien et les enquêteurs auront pour instruction de présenter cette liste de manière appropriée et sensible. En outre, les enquêteurs seront formés pour proposer le plan de soutien aux personnes interrogées qui peuvent être perturbées pendant l'entretien, qui révèlent une expérience de violence ou qui indiquent qu'elles ne sont pas en sécurité dans leur environnement de vie actuel, ainsi que pour proposer et mettre en œuvre le plan d'intervention en collaboration avec les services appropriés."

On pourra envisager de les disséminer soit par sms lors des entretiens téléphoniques soit en version imprimée lors des groupes de discussion

Le circuit des réclamations et des informations:

POUR TOUTES ET TOUS

- a) Ministère des Affaires sociales :

Prérogatives

Pour toutes questions relatives à la mise en contact avec un travailleur social. Les unités sont implantées dans les 78 délégations et gèrent toutes questions relatives à la promotion sociale. Elles constituent un service de proximité particulièrement proche des citoyens.

Informations de contact

Adresses des unités locales et contact du(des) travailleur(s) social(aux). Le contact des unités et des familles bénéficiaires du programme est normalement déjà assuré.

- b) Bureau des relations avec les citoyens

Prérogatives

- Par décret n° 93-1549 du 26 juillet 1993, il est créé, dans chaque ministère et chaque gouvernorat, un bureau relevant directement du ministre au niveau central et du gouverneur au niveau régional dénommé « bureau des relations avec le citoyen » chargé, d'aider le citoyen à surmonter les difficultés qu'il pourrait rencontrer dans ses relations avec l'administration et de lui faciliter l'obtention des prestations administratives dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur.

- Pour toutes questions de corruption ou réclamations générales

Informations de contact

A Tunis:

25 Boulevard Bâb Binet 1006 25 (Rue Med Annabi)

Téléphone: 71.150.143 / 71.150.033

Ligne simplifiée: 1868

Courriel: brc@social.gov.tn

Adresses des unités locales : un par gouvernorat

POUR LES ENFANTS (soutien psychologique et assistance aux enfants et à leurs familles):

- a) Ligne verte 1809
- b) Délégué à la Protection de l'Enfant,

Adresses des unités locales

TBC

Un par gouvernorat, les travailleurs sociaux peuvent diriger les familles et enfants vers les délégués. Un canal direct ou indirect

POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE (en tout genre, conjugale, verbale, morale):

- a) Ligne verte 1899
- b) Centres d'écoute et d'hébergement

Adresses des unités locales

AUTRES: Institutions et points de contact à ajouter ?

- 17 centres de défense et d'intégration sociales,
- 2 centres d'encadrement et d'orientation sociales,
- 1 centre social d'observation des enfants délinquants,
- 295 établissements d'éducation spéciale, de réhabilitation et de formation professionnelle pour les personnes handicapées gérés par les associations pour les handicapés,
- 3 centres d'hébergement pour handicapés sans soutien familial,
- 12 unités de vie pour les enfants sans soutien familial gérées par des associations de la société civile)